

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1471

17 juillet 2007

SOMMAIRE

Access S.A.	70597	MIV Holdings S.A.	70585
Anglo Platinum International Brazil	70563	MIV Holdings S.A.	70593
Bastion Managing Partner S.à r.l.	70597	NBG Luxfinance Holding S.A.	70607
Belfry Lux Participation S.à r.l.	70598	Next Generation Nutrition S.à r.l.	70607
Bulgarian Property Holdings S.A.	70598	Oakwood Financial Investments S.C.A. ..	70586
Carelog S.à r.l.	70569	Oakwood Financial Investments S.C.A. ..	70582
CEREP Investment E S.à r.l.	70567	Oakwood Financial Management S.A.	70595
CEREP Investment Linden S.à r.l.	70567	Oakwood Global Finance Management S.A.	70595
CEREP Investment V S.à r.l.	70563	Oakwood Global Finance S.C.A.	70582
CEREP Uranus S.à r.l.	70563	Paper S.A.	70581
Clasfils Holding S.A.	70578	Promobe Participations S.A.	70571
COLT Telecom Group S.A.	70562	Resitalia Management S.à r.l.	70565
CompAM FUND	70606	SB-Gotthard I Fund Management S.A. ...	70571
EuroConex Luxembourg S.à r.l.	70565	SB-Gotthard I Fund Management S.A. ...	70594
Exocet	70571	Star Parks S.à r.l.	70572
Finderlux S.A.	70604	Swiss Life Funds (LUX) Management Com- pany	70562
Friob - Nilles S.à r.l.	70605	Tapis Hertz S.à r.l. & Cie S.e.c.s.	70608
Hygiène et Technologie Alimentaire	70569	Telekurs (Luxembourg) S.A.	70572
Immoceci S.A.	70567	The European Fund For Southeast Europe S.A., SICAV-SIF	70577
La Désirade S.A.H.	70578	TNT EXPRESS (Luxembourg) S.A.	70569
Le Môle	70604	Tradi-Lux S.A.	70606
Massard, société à responsabilité limitée	70594		
Milestone Strategy S.A.	70608		

COLT Telecom Group S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1479 Luxembourg, place de l'Etoile.

R.C.S. Luxembourg B 115.679.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société du 26 avril 2007 que la cooptation de Rakesh Bhasin et de Simon Haslam a été confirmée et les personnes suivantes ont été nommées comme administrateurs de la Société à compter du 26 avril 2007 pour le terme d'un an jusqu'à l'assemblée générale annuelle délibérant sur les comptes de l'année 2007:

- Andreas Barth,
- Tony Bates,
- Rakesh Bhasin,
- Vincenzo Damiani,
- Hans Eggerstedt,
- Gene Gabbard,
- Simon Haslam,
- Robert Hawley,
- Timothy Hilton,
- John Remondi,
- Frans van den Hoven,
- Richard Walsh.

Il résulte des mêmes résolutions, que PricewaterhouseCoopers a été renommé comme réviseur d'entreprises de la Société à compter du 26 avril 2007 jusqu'à la l'assemblée générale annuelle délibérant sur les comptes de l'année 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2007.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2007067282/260/32.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00663. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071520) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Swiss Life Funds (LUX) Management Company, Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 78.728.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des actionnaires en date du 11 avril 2006 a pris les décisions suivantes:

Administrateurs reconduits pour une période définie:

Heitz Stephan, rue Général-Guisan-Quai 40, CH - Zurich 8022

Pfister Bruno, Studenbuhlstrasse 53, CH-8832 Wollerau

Inglin Herman, Aeschstrasse 6, CH 8352 Obere

Sergi Antonio, Via Torriani 10, CH-6850 Mendrisio

Reconduction pour une période définie, du mandat de Réviseur d'entreprise à:

PricewaterhouseCoopers Sàrl., Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

BANQUE DU GOTHARD (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007067304/1194/22.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU03033. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070071500) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Anglo Platinum International Brazil, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.
R.C.S. Luxembourg B 121.137.

Extrait de résolutions prises par l'Associé Unique de la société en date du 24 avril 2007

«M. Roeland Herman Hendrik van Kerckhoven avec adresse privée au 8, Westbourne Road, Bryanston, Johannesburg, Afrique du Sud, a démissionné en tant que gérant de la société avec effet au 31 mars 2007.

M. Norman Bloo Mbazima avec adresse professionnelle au 55, Marshall Street, Johannesburg 2001, Afrique du Sud, a été nommé en tant que gérant de la société avec effet au 31 mars 2007.»

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. A. McNally
Gérant

Référence de publication: 2007067283/1115/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2007, réf. LSO-CD07201. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

**CEREP Uranus S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. CEREP Investment V S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 116.269.

In the year two thousand and seven, on the eighth day of May.

Before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich, acting in replacement of her colleague impeached, Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, who will keep the original of this deed,

CEREP II S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 107.559, having its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the «Sole Shareholder»), incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Joseph Elvinger, prenamed, on 13 April 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereinafter the «Mémorial C») number 888, on 13 September 2005 (page 42588). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the notary Maître Joseph Elvinger, prenamed, on 29 March 2007, not yet published in the Mémorial C;

in its capacity as Sole Shareholder of CEREP INVESTMENT V S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 116.269 and incorporated by a deed drawn up by the notary Maître Joseph Elvinger, prenamed, on 12 April 2006 and whose articles have been published in the Memorial C number 1345, dated 12 July 2006, page 64529 (the «Company»);

the articles of incorporation of the Company have not been amended since the incorporation of the Company (the «Articles»);

hereby takes the following written resolutions in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the «Law»).

The Sole Shareholder is represented at the meeting by Régis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of proxy given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Sole resolution

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company from CEREP INVESTMENT V S.à r.l. into CEREP URANUS S.à r.l. and subsequently to amend article 4 of the Articles so as to reflect the above decision, which shall now read as follows:

« **Art. 4.** The Company will have the name CEREP URANUS S.à r.l.»

Costs and expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 1,500.- Euros.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille sept, le huit mai.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en remplacement de son collègue empêché, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, lequel restera dépositaire de la présente minute.

CEREP II S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107.559, ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (l'«Associé Unique»), constituée suivant un acte du notaire Maître Joseph Elvinger précité, en date du 13 avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après le «Mémorial C») du 13 septembre 2005, numéro 888 (page 42588). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire Maître Joseph Elvinger, précité du 29 mars 2007, non encore publié au Mémorial C,

en sa capacité d'associé unique de CEREP INVESTMENT V S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 116.269, et constituée suivant un acte du notaire Maître Joseph Elvinger, précité, en date du 12 avril 2006, publié au Mémorial C, du 12 juillet 2006, numéro 1345 (page 64529) (désignée ci-après comme la «Société»),

les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la société (désignés ci-après comme les «Statuts»);

prend ici les résolutions suivantes conformément aux dispositions de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel que modifiée (la «Loi»).

L'Associé Unique est représenté à l'assemblée par Régis Galiotto, juriste, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration sous seing privé, paraphée et notariée par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Le comparant représentant l'ensemble du capital social demande au notaire de prendre acte des résolutions suivantes:

Résolution unique

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination de la Société de CEREP INVESTMENT V S.à r.l. à CEREP URANUS S.à r.l. et de modifier l'article 4 des Statuts en conséquence afin de refléter la décision ci dessus, qui devra maintenant être lu ainsi:

« **Art. 4.** La Société a comme dénomination CEREP URANUS S.à r.l.»

Frais et dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à 1.500,- Euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Galiotto, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2007. Relation: LAC/2007/7952. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2007

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007068838/211/91.

(070074718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Resitalia Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 95.324.

—
EXTRAIT

Il résulte des délibérations du Conseil de Gérance en date du 22 mai 2003 que, sur base du contrat d'actions signé en date du 22 mai 2003, le Conseil de Gérance a accepté à l'unanimité que les actions de la société de EUR 25,- chacune, seront désormais réparties comme suit:

Désignation de l'actionnaire	Nombre d'actions
RESITALIA EQUITY S.à r.l., 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg	260
VESTA ITALIA EQUITY (LUXEMBOURG) S.à r.l., 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg	<u>260</u>
Total	520

Luxembourg, le 23 mai 2007.

B. Zech.

Référence de publication: 2007067285/724/20.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2007, réf. LSO-CF00187. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

EuroConex Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 99.520.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand seven, on the thirty May,

Before us, Maître Jean-Paul Hencks, notary, residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

NOVA EuroConex HOLDINGS C.V. a dutch limited partnership company existing and incorporated under the laws of the Netherlands, having its registered office at 2711 Centerville Road, Suite 400, 19801 Wilmington, Delaware, USA, here represented by Mrs Ute Bräuer, Maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder, and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

Such appearing party is the sole shareholder of EuroConex LUXEMBOURG, S.à r.l., a company incorporated as Société à Responsabilité Limitée under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register, under section B number 99 520, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary public, residing in Sanem, on the 9 February 2004, published in the Memorial Recueil des Sociétés et Associations C of the 28 April 2004, under number 448.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following:

- that the share capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500.00) represented by one hundred twenty-five (125) shares, with a par value of one hundred euros (EUR 100.00) each;
- that it is the sole owner of all the shares of the Company and that in such capacity it hereby resolves to dissolve the Company with effect from today;
- that, in its capacity as liquidator of the Company, it declares that the activity of the Company has ceased, that the known liabilities of the Company have been paid or fully provided for, that the sole partner is vested with all assets and hereby declares that it will take over and assume liability for any known but unpaid and any yet unknown liabilities of the Company before any payment to itself; consequently the liquidation of the Company have been carried out and completed;
- that it has full knowledge of the articles of incorporation and the financial situation of the Company;
- that the accounts of the Company with respect to the financial year from January 1, 2007 to the present date are approved at the date of the present meeting;
- that discharge is granted to the managers of the Company for the execution of their mandates;
- that the books and corporate documents of the dissolved Company will be maintained during the period of five (5) years at the following address: 800 Nicollet Mall, Minneapolis, MN 55402, USA.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day cited at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his first and last name, civil status and residence, said person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trente Mai.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

S'est réunie:

NOVA EuroConex HOLDINGS C.V., une société ayant pour forme juridique la société en commandite, existant et constituée sous la loi des Pays-Bas et ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, 19801 Wilmington, Delaware, USA.

Ici représenté par Madame Ute Bräuer, Maître en Droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par l'associé et le soussigné notaire,

Laquelle partie est l'associé unique de EuroConex LUXEMBOURG, S.à r.l., une société ayant pour forme juridique la Société à Responsabilité Limitée constituée sous la Loi du Grand Duché de Luxembourg et ayant son siège social à 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, enregistrée et immatriculée par le Registre des Sociétés Luxembourgeoises, sous la section B, numéro 99 520 et constituée suivant un acte reçu par Notarié de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Luxembourg à Sanem, le 9 février 2004 et publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C le 28 avril 2004, numéro 448.

Lequel comparant, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que le capital social de la Société a été fixé à douze mille cinq cent euros (EUR 12.500,00) représenté par cent vingt cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,00) chacune;
- que le comparant détient toutes les parts sociales de la Société et qu'en qualité d'associé unique il décide de prononcer la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;
- qu'en agissant en qualité de liquidateur de la Société, le comparant déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de la Société a été payé ou provisionné, que l'associé unique est investi de tout l'actif et qu'il s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement encore exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; par conséquent la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;
- que le comparant a parfaitement connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;
- que les comptes de la Société relatifs à l'exercice social du 1^{er} janvier 2007 à ce jour sont approuvés à la date de la présente dissolution;
- que décharge pleine et entière est accordée aux gérants pour l'exécution de leur mandat;
- que les livres et documents de la Société seront conservés pendant la durée de cinq (5) ans à 800 Nicollet Mall, Minneapolis, MN 55402, USA.

L'ordre du jour étant épuisé, les débats sont clos.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date figurant en tête du présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande du comparant que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Bräuer, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2007, Relation: LAC/2007/10602. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juin 2007.

J.-P. Hencks.

Référence de publication: 2007067307/216/88.

(070071764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Immocemi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 48.614.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2007

Le mandat des administrateurs Maître Albert Wildgen, Maître Pierre Metzler et Maître François Brouxel, tous les trois avocats, demeurant 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, et du commissaire aux comptes AACO S.à.r.l. (ACCOUNTING, AUDITING, CONSULTING & OUTSOURCING S.à.r.l.), établie 28, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg, est renouvelé jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire décidant de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007067286/280/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00610. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

**CEREP Investment Linden S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. CEREP Investment E S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 111.992.

In the year two thousand and seven, on the eighth day of May,

Before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich, acting in replacement of her colleague impeached, Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, who will keep the original of this deed,

CEREP II S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 107.559, having its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the «Sole Shareholder»), incorporated pursuant to a deed of the notary Maître Joseph Elvinger, prenamed, on 13 April 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (hereinafter the «Mémorial C») number 888, on 13 September 2005 (page 42588). The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the notary Maître Joseph Elvinger, prenamed, on 29 March 2007, not yet published in the Mémorial C;

in its capacity as Sole Shareholder of CEREP INVESTMENT E S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 111.992 and incorporated by a deed drawn up by the notary Maître Joseph Elvinger, prenamed, on 18 October 2005 and whose articles have been published in the Memorial C number 420, dated 25 February 2006, page 20146 (the «Company»);

the articles of incorporation of the Company have not been amended since the incorporation of the Company (the «Articles»);

hereby takes the following written resolutions in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended from time to time (the «Law»).

The Sole Shareholder is represented at the meeting by Regis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of proxy given under private seal, which, initialled ne varietur by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Sole resolution

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company from CEREP INVESTMENT E S.à r.l. into CEREP INVESTMENT LINDEN S.à r.l. and subsequently to amend article 4 of the Articles so as to reflect the above decision, which shall now read as follows:

« **Art. 4.** The Company will have the name CEREP INVESTMENT LINDEN S.à r.l.»

Costs and expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 1,500.- Euros.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing person, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le huit mai.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, agissant en remplacement de son collègue empêché, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, lequel restera dépositaire de la présente minute.

CEREP II S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107.559, ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg (l'«Associé Unique»), constituée suivant un acte du notaire Maître Joseph Elvinger précité, en date du 13 avril 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (ci-après le «Mémorial C») du 13 septembre 2005, numéro 888 (page 42588). Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire Maître Joseph Elvinger, précité du 29 mars 2007, non encore publié au Mémorial C;

en sa capacité d'associé unique de CEREP INVESTMENT E S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 111.992, et constituée suivant un acte du notaire Maître Joseph Elvinger, précité, en date du 18 octobre 2005, publié au Mémorial C du 25 février 2006, numéro 420 (page 20146) (désignée ci-après comme la «Société»);

les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la société (désignés ci-après comme les «Statuts»);

prend ici les résolutions suivantes conformément aux dispositions de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel que modifiée (la «Loi»).

L'Associé Unique est représenté à l'assemblée par Régis Galiotto, juriste, demeurant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration sous seing privé, paraphée ne varietur par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Le comparant représentant l'ensemble du capital social demande au notaire de prendre acte des résolutions suivantes:

Résolution unique

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination de la Société de CEREP INVESTMENT E S.à r.l. à CEREP INVESTMENT LINDEN S.à r.l. et de modifier l'article 4 des Statuts en conséquence afin de refléter la décision ci-dessus, qui devra maintenant être lu ainsi:

« **Art. 4.** La Société a comme dénomination CEREP INVESTMENT LINDEN S.à r.l.»

Frais et dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à 1.500,- Euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, la personne comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Galiotto, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2007, Relation: LAC/2007/7951. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007068842/211/91.

(070074707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2007.

Carelog S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 121.592.

Protokoll der Gesellschafterversammlung, welche am 19. April 2007 per Zirkularbeschluss abgehalten wurde

Teilnehmer:

SISTERON LTD, Gesellschaft deutschen Rechts, mit Sitz in D-50997 Köln, Kapellenstraße 65, eingetragen im Handelsregister Köln unter der Nummer HRB 55014.

Alle Gesellschafter erklären sich bereit per Zirkularbeschluss ohne spezielle Einberufung und unter vollständiger Kenntnis der auf der Tagesordnung stehenden Punkte, folgenden Beschluss einstimmig zu fassen:

Einzigter Beschluss

Es wird beschlossen Frau Andrea Giljevic, Rechtsanwältin, geboren am 20. November 1968 in Köln (Deutschland), wohnhaft in D-50825 Köln, für eine unbestimmte Dauer als zweite Geschäftsführerin zu ernennen, welche nun auftritt und dies annimmt.

Somit wird die Gesellschaft von nun an durch die alleinige Unterschrift einer der Geschäftsführer verpflichtet. Da keine weiteren Punkte auf der Tagesordnung standen, hat sich der Verwaltungsrat vertagt.

SISTERON LTD

A. Giljevic

Geschäftsführende Gesellschafterin

Référence de publication: 2007067287/5770/24.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2007, réf. LSO-CE00254. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071766) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Hygiène et Technologie Alimentaire, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale.
R.C.S. Luxembourg B 59.614.

Suite à diverses cessions de parts sous seign privé et acceptées par la société, le capital de la société est détenu comme suit.

	Parts sociales
Monsieur le Pr. Dr. Bernard Weber, docteur en médecine, avec adresse professionnelle à L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale.	300
Monsieur Udo Margraff, pharmacien-biologiste, avec adresse professionnelle à L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale.	300
Total	600

Junglinster, le 26 avril 2007.

Signatures.

Référence de publication: 2007067293/6261/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mai 2007, réf. LSO-CE02206. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

TNT EXPRESS (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3290 Bettembourg, Zone d'Activités Economiques Krakelshaff.
R.C.S. Luxembourg B 20.133.

L'an deux mille sept, le premier juin.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme TNT EXPRESS LUXEMBOURG S.A., ayant son siège social à L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Rollach, constituée suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 7 janvier 1983, publié au Mémorial C numéro 62 du 10 mars 1983, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 20.133.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Paul Frieders, préqualifié, en date du 18 décembre 2000, publié au Mémorial C numéro 637 du 14 août 2001.

La séance est ouverte à 14.30 heures, sous la présidence de Monsieur Joseph Glod, Directeur Général adjoint des P&T, demeurant à Bergem.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Marie Schanck, Chef de Service des P&T, demeurant à Eppeldange/Ettelbruck.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Docteur Peter Van Laarhoven, Group Director Strategy TNT, demeurant à NL-3791 PS Achterveld, Emelaarseweg 15.

Le Président expose ensuite:

I. Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les cent-vingt-cinq (125) actions de la catégorie A et les cent-vingt-cinq (125) actions de la catégorie B d'une valeur nominale de deux cent cinquante euros (EUR 250,-) chacune, représentant l'intégralité du capital social de soixante-deux mille cinq cents euros (EUR 62.500,-) sont dûment représentées à la présente assemblée, qui en conséquence est régulièrement constituée et peut ainsi délibérer et décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés demeureront annexées aux présentes avec lesquelles elles seront soumises aux formalités de l'enregistrement.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Transfert du siège social de la société de son adresse actuelle vers L-3290 Bettembourg, Zone d'Activités Economiques Krakelshaff.

2. Modification subséquente de l'article 2 des statuts.

3. Divers.

Après en avoir délibéré, l'assemblée adopte, à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolution unique

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle Rollach à L-3290 Bettembourg, Zone d'Activités Economiques Krakelshaff et de modifier en conséquence l'article 2 qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** Le siège social est établi à Bettembourg.

Il pourra être transféré dans toute autre endroit de la commune par simple décision du Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration aura le droit d'instituer des bureaux, centres administratifs, agences et succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien dans le Grand-Duché qu'à l'étranger.

Pour le cas où des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'au moment où les circonstances seront redevenues complètement normales.

Un tel transfert ne changera rien à la nationalité de la société qui restera luxembourgeoise. La décision relative au transfert provisoire du siège social sera portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui, suivant les circonstances, est le mieux placé pour y procéder.

L'assemblée générale des actionnaires décidera en dernier lieu, même a posteriori, si les événements relatés ci-dessus, ont constitué un cas de force majeure.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Frais

Tous les frais et honoraires, quels qu'ils soient, dus en vertu des présentes sont à la charge de la société.

Dont acte, fait et passé à Bettembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent procès-verbal.

Signé: J. Glod, J.-M.Schanck, P. Van Laarhoven, B. Moutrier.

Enregistré à Esch, le 4 juin 2007. Relation: EAC/2007/5952. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 5 juin 2007.

B. Moutrier.

Référence de publication: 2007067457/272/65.

(070071542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

SB-Gotthard I Fund Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 64.677.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2007067294/1194/12.

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2005, réf. LSO-BD03776. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070071475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Promobe Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5865 Alzingen, 37, rue de Roeser.
R.C.S. Luxembourg B 84.702.

Assemblée Générale Ordinaire du 30 mars 2007

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2013, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration:

M. Aldo Becca, L-Alzingen, président
Mme Neva Rossi, L-Alzingen,
M. Flavio Becca, L-Leudelange

Commissaire aux comptes:

La société INTERAUDIT S.à r.l., L-Luxembourg

Rectificatif

Le prénom de Mme Rossi est bien Neva et non Neya

Luxembourg, le 21 mai 2007.

Pour avis sincère et conforme

Pour PROMOBE PARTICIPATIONS S.A.

INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007067295/1261/24.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2007, réf. LSO-CF00248. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071598) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Exocet, Société Anonyme.

Siège social: L-2539 Luxembourg, 88, boulevard Charles Simonis.
R.C.S. Luxembourg B 82.884.

Extrait des résolutions prises lors du conseil d'administration du 20 février 2007

Les administrateurs de la société anonyme EXOCET ont pris la résolution suivante:

1. Les administrateurs nomment au poste de Président du Conseil d'Administration Monsieur Emmanuel Van Look, demeurant rue de la Source, 41, à B-6782 Guelff, pour une durée de 6 ans.

Pour extrait conforme

Pour EXOCET

VO CONSULTING LUX S.A.

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2007067344/1427/18.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2007, réf. LSO-CE06334. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071527) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Telekurs (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Zone d'Activités Bourmicht.
R.C.S. Luxembourg B 38.906.

Auszug Protokoll der ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 27. März 2007

Die Wirtschaftsprüfungsgesellschaft ERNST & YOUNG Société Anonyme, Parc d'activités Syrdall, 7 L-5365 Münsbach, wird hiermit als Abschlussprüfer für den Jahresabschluss 2007 bestellt.

Herr Eugen Niesper tritt heute aus dem Verwaltungsrat der TELEKURS (LUXEMBOURG) SA aus und wird durch Herrn Marc Carletti, wohnhaft in Weinmanngasse 108, CH-8700 Küsnacht ersetzt. Das neue Verwaltungsratsmitglied wird das Mandat seines Vorgängers fortführen bis zur Generalversammlung von 2009.

Den Vorsitz des Verwaltungsrats übernimmt Herr Marc Carletti.

Beglaubigte Kopie

Unterschrift / Unterschrift

Verwaltungsratsmitglied / Verwaltungsratsmitglied

Référence de publication: 2007067297/832/19.

Enregistré à Diekirch, le 25 mai 2007, réf. DSO-CE00193. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070071554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Star Parks S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 5.308.675,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 116.316.

In the year two thousand and seven, on the tenth day of April.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg),

Was held an extraordinary general meeting of STAR PARKS S.à r.l., a limited liability company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B116.316 (the «Company»), incorporated following a deed of the undersigned notary dated 26 April 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1372 of 17 July 2006. The Articles of Incorporation have last been amended on 22 May 2006, by a deed of the undersigned notary, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1485 of 3 August 2006.

The meeting is called to order at 4:00 p.m. by Mr Régis Galiotto, private employee, professionally residing in Luxembourg who took the chair of chairman of the Meeting.

The Chairman appoints as secretary to the meeting Ms Flora Gibert, private employee, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Jérôme Bouclier, attorney-at-law, residing in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman then declares and requests the notary to state that:

The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. To amend article 3.2 of the Company's Articles of Incorporation.
2. To increase the Company's share capital by an amount of two hundred eighty-two thousand four hundred twenty-five euro (EUR 282,425.-) so as to raise it from its present amount of five million twenty-six thousand two hundred fifty euro (EUR 5,026,250.-) divided into two hundred one thousand and fifty (201,050) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each to five million three hundred eight thousand six hundred seventy-five euro (EUR 5,308,675.-) divided into two hundred twelve thousand three hundred forty-seven (212,347) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.
3. To issue eleven thousand two hundred ninety-seven (11,297) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each (the «Shares»), having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the general meeting of the shareholders resolving on the proposed capital increase.
4. To accept the subscription by (i) Mr Cees Kikstra, prenamed, of two thousand two hundred thirty-seven (2,237) shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each; (ii) Mr William Muirhead, prenamed, of six thousand nine hundred thirty-seven (6,937) shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-), and (iii) Mr Wouter Dekkers, born in Utrecht, The Netherlands, on 6 May 1971, residing at Mercurius 123, 6922 LL Duiven, The Netherlands,

of two thousand one hundred twenty-three (2,123) shares, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) (together referred to as the «Subscribers») and to accept payment in full of such new shares by contributions in cash.

5. To amend article 5.1 of the Company's Articles of Incorporation, so as to reflect the decisions taken under items 2 to 4.

6. Miscellaneous.

The names of the shareholders and the number of shares held by each of them are indicated in an attendance-list signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented and by the members of the board of the meeting; such attendance-list and proxies will remain attached to the original of these minutes to be registered with this deed.

It appears from the said attendance-list that out of two hundred one thousand fifty (201,050) shares representing the entire issued share capital of the Company one hundred ninety-seven thousand one hundred ninety-four (197,194) shares are present or represented at the meeting. The meeting is so validly constituted and may validly resolve on its agenda known to all the shareholders present or represented, all the shareholders of the Company being present or represented at the present meeting.

The meeting then after having duly acknowledged the statements made by the Chairman by unanimous vote adopted each of the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders resolves to amend article 3.2 of the Company's Articles of Incorporation, which shall have the following wording:

« **Art. 3. Object.** The Company's object is to acquire and hold interests in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign, commercial, industrial or financial entities, by way of, among others, the subscription or acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, or financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

The Company may in particular enter into the following transactions:

- borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other equity instruments or debt instruments, convertible or not into shares of the Company, the use of financial derivatives or otherwise;

- advance, lend or deposit money or give credit through, including but not limited to, the subscription to bonds, notes, certificates and other equity instruments or debt instruments, convertible or not into shares of any affiliate;

- enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the property assets (present or future) of the undertaking or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the affiliates, or any director, director or other agent of the Company or any of the affiliates, and to render any assistance to the affiliates, within the limits of the laws of Luxembourg;

- enter into any agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other services contracts, selling agreements, connected directly or indirectly to the areas described above; and

- use its funds to invest in real estate, in intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

The objects of the Company as specified in the preceding paragraphs shall be construed in the widest sense as to include any activity, operation, transaction or purpose which is directly or indirectly related or conducive thereto it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity by the financial sector.

In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.»

Second resolution

The general meeting of shareholders resolves to increase the Company's share capital by an amount of two hundred eighty-two thousand four hundred twenty-five euro (EUR 282,425.-) so as to raise it from its present amount of five million twenty-six thousand two hundred fifty euro (EUR 5,026,250.-) divided into two hundred one thousand and fifty (201,050) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each to five million three hundred eight thousand six hundred seventy-five euro (EUR 5,308,675.-) divided into two hundred twelve thousand three hundred forty-seven (212,347) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each.

Third resolution

The general meeting of shareholders resolves to issue eleven thousand two hundred ninety-seven (11,297) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, having the same rights and privileges as the existing shares and entitling to dividends as from the day of the general meeting of shareholders resolving on the proposed capital increase.

Subscription - Payment

1. There now appeared Mr Jérôme Bouclier, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Mr Cees Kikstra, born in Dalsen (The Netherlands), on 17 March 1952, residing at Luxemburgstraat, 7, NL-5144 CZ Waalwijk, The Netherlands, by virtue of a proxy granted on 27 March 2007.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Mr Cees Kikstra, prenamed, to two thousand two hundred thirty-seven (2,237) new shares of the Company, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each and to make payment in full for such newly subscribed shares by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of fifty-five thousand nine hundred twenty-five euro (EUR 55,925.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

Thereupon the general meeting of shareholders resolved to accept the said subscription and payment by the subscriber and to allot two thousand two hundred thirty-seven (2,237) new shares of the Company to Mr Cees Kikstra, prenamed.

2. There now appeared Mr Jérôme Bouclier, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Mr William Muirhead, born in New York, United States of America, on 12 July 1955, residing at 7, avenue des Chasseurs, 1410 Waterloo, Belgium, by virtue of a proxy granted on 27 March 2007.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Mr William Muirhead, prenamed, to six thousand nine hundred thirty-seven (6,937) new shares of the Company, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each and to make payment in full for such newly subscribed shares by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of one hundred seventy-three thousand four hundred twenty-five euro (EUR 173,425.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

Thereupon the general meeting of shareholders resolved to accept the said subscription and payment by the subscriber and to allot six thousand nine hundred thirty-seven (6,937) new shares of the Company to Mr William Muirhead, prenamed.

3. There now appeared Mr Jérôme Bouclier, acting in his capacity as duly authorized attorney in fact of Mr Wouter Dekkers, born in Utrecht, The Netherlands, on 6 May 1971, residing at Mercurius 123, 6922 LL Duiven, The Netherlands, by virtue of a proxy granted on 27 March 2007.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of Mr Wouter Dekkers, prenamed, to two thousand one hundred twenty-three (2,123) new shares of the Company, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each and to make payment in full for such newly subscribed shares by a contribution in cash.

The person appearing declared and all the participants to the extraordinary general meeting recognise that the newly issued shares have been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the total amount of fifty-three thousand seventy-five euro (EUR 53,075.-), proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

Thereupon the general meeting of shareholders resolved to accept the said subscription and payment by the subscriber and to allot two thousand one hundred twenty-three (2,123) new shares of the Company to Mr Wouter Dekkers, prenamed.

Fourth resolution

The general meeting of shareholders resolves to amend article 5.1 of the Articles of Incorporation of the Company, so as to reflect the decisions taken under items 2 to 4, which shall have the following wording:

« Art. 5.1. Share capital.

5.1 The share capital is fixed at five million three hundred eight thousand six hundred seventy-five euro (EUR 5,308,675.-) divided into two hundred twelve thousand three hundred forty-seven (212,347) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».)»

Expenses

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at EUR 5,000.-.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le dix Avril,

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de STAR PARKS S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, avec siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B116.316 (la «Société»), constituée suivant acte du notaire soussigné en date du 26 avril 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1372 du 17 juillet 2006. Les statuts de la Société ont été modifiés suivant acte du notaire instrumentant le 22 mai 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1485 du 3 août 2006.

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 16.00 heures sous la présidence de Monsieur Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

Le président nomme secrétaire Madame Flora Gibert, employée privée, demeurant à Luxembourg,

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jérôme Bouclier, avocat, demeurant à Luxembourg,

Le bureau de l'assemblée ayant ainsi été constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 3.2 des Statuts de la Société.

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de deux cent quatre-vingt deux mille quatre cent vingt-cinq euros (EUR 282.425,-) de manière à le porter de son montant actuel de cinq millions vingt-six mille deux cent cinquante euros (EUR 5.026.250,-) divisé en deux cent un mille cinquante (201.050) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune à un montant de cinq millions trois cent huit mille six cent soixante-quinze euros (EUR 5.308.675,-) divisé en deux cent douze mille trois cent quarante-sept (212.347) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

3. Emission de onze mille deux cent quatre-vingt-dix sept (11.297) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune (les «Parts Sociales»), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de l'assemblée générale des associés décidant de l'augmentation de capital proposée.

4. Acceptation de la souscription par (i) M. Cees Kikstra, prénommé, de deux mille deux cent trente-sept (2.237) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune; (ii) M. William Muirhead, prénommé, de six mille neuf cent trente-sept (6.937) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune; et (iii) M. Wouter Dekkers, né à Utrecht (Pays-Bas), le 6 mai 1971, résident à Mercurius 123, 6922 LL Duiven, Pays-Bas, de deux mille cent vingt-trois (2.123) parts sociales, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune (ensemble référés aux «Souscripteurs»), et d'accepter la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales par des apports en numéraire.

5. Modification de l'article 5.1 des Statuts de la Société, afin de refléter les résolutions adoptées aux points 2 à 4.

6. Divers.

Les noms des actionnaires et le nombre des actions détenues par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et par les membres du conseil de l'assemblée, une telle liste de présence et les procurations resteront annexées à l'original du présent acte pour être soumises avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

Il résulte de cette liste de présence que sur deux cent un mille cinquante (201.050) actions représentant l'entière du capital social émis de la Société, cent quatre-vingt-dix sept mille cent quatre-vingt quatorze (197.194) actions sont présentes ou représentées à l'assemblée générale. L'assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour connu de tous les actionnaires présents ou représentés, tous les actionnaires de la Société étant présents ou représentés à la présente assemblée générale.

Après avoir pris connaissance des déclarations faites par le président, l'assemblée a ensuite adopté par vote unanime les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés décide de modifier l'article 3.2 des Statuts de la Société, qui sera dorénavant rédigé comme suit:

« **Art. 3. Objet social.** La Société a pour objet l'acquisition, la détention de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes autres entités commerciales, industrielles ou financières luxembourgeoises ou étrangères, au moyen, entre autre, d'acquisition et de souscription de toutes sûretés et droits par voie de participation, d'apport, de contribution,

de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière, ou des instruments de dette financière sous quelque forme que se soit, et d'administrer, développer et gérer de tels détention d'intérêts.

La Société peut en l'espèce, entrer dans les transactions suivantes:

(i) emprunter de l'argent sous toutes formes ou obtenir des prêts sous toutes formes et lever des fonds à travers, y compris mais sans être limité, l'émission d'obligations, de titres de prêt, de billets à ordre, de certificats et tous autres effets de commerce d'equity et de dettes convertibles ou non en Parts Sociales de la Société, l'utilisation de dérivés financiers ou sinon;

(ii) octroyer des avances, des prêts, de la monnaie scriptural ou accorder des crédits, y compris mais sans être limité, la souscription d'obligations, de titres, de certificats et tous autres effets de commerce d'equity et de dette, convertibles ou non en Parts Sociale de toute filiale;

(iii) entrer dans toute garantie, gage ou toute autre forme de sûreté, soit par un engagement personnel ou par une hypothèque ou charge sur tout ou partie des actifs (présents et futurs) de propriété de l'entreprise ou par toutes ou telles méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligation de la Société ou de ses Sociétés Liées ou tout directeur ou autre agent de la Société ou de ses Sociétés Liées et pour apporter toute aide à ses Sociétés Liées, dans les limites prévues par la Loi luxembourgeoise;

(iv) entrer dans tout accord, y compris mais sans être limité aux accords d'association, accords de garantie, accords de marketing, accords de management, accords consultatifs, accords d'administration et autre contrats de service, accords de vente, connectés directement ou indirectement aux domaines décrits au dessus;

(v) employer ses fonds en investissant dans l'immobilier ou les droits de propriété intellectuelle ou tout autre actif mobilier ou immobilier sous quelque forme que ce soit.

Les objets de la Société comme spécifiés aux paragraphes précédents doivent être considérés dans le sens le plus large de façon à inclure toute activité, opération, transaction ou objectif en relation directe ou indirecte avec ceux-ci, il étant compris que la Société n'entrera pas dans des opérations qui feraient qu'elle serait engagée dans des activités qui seraient considérées comme des activités réglementées du secteur financier.

En plus de ce qui précède, la Société peut effectuer toutes opérations légales, commerciales, techniques et financières, et en générale toutes opérations nécessaires ou utiles à la réalisation de son objet aussi bien que les opérations directement ou indirectement liées aux activités décrites dans cet article, afin de faciliter la réalisation de l'objet social dans tous les domaines décrits plus haut.

Seconde résolution

L'assemblée générale des associés décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux cent quatre-vingt deux mille quatre cent vingt-cinq euros (EUR 282.425,-) de manière à le porter de son montant actuel de cinq millions vingt-six mille deux cent cinquante euros (EUR 5.026.250,-) divisé en deux cent un mille cinquante (201.050) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune à un montant de cinq millions trois cent huit mille six cent soixante-quinze euros (EUR 5.308.675,-) divisé en deux cent douze mille trois cent quarante-sept (212.347) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Troisième résolution

L'assemblée générale des associés décide d'émettre onze mille deux cent quatre-vingt-dix sept (11.297) parts sociales ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes et conférant un droit aux dividendes de la Société à partir du jour de l'assemblée générale des associés décidant de l'augmentation de capital proposée.

Souscription - Paiement

1. Est ensuite intervenu M. Jérôme Bouclier, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de M. Cees Kikstra, né à Dalssen (Pays-Bas), le 17 mars 1952, résident à Luxemburgstraat, 7, NL-5144 CZ Waalwijk, Pays-Bas, en vertu d'une procuration donnée le 27 mars 2007.

Lequel comparant a déclaré souscrire, au nom et pour le compte de M. Cees Kikstra, prénommé, à deux mille deux cent trente-sept (2.237) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et libérer intégralement ces parts sociales nouvellement souscrites par un apport en espèces.

Le comparant a déclaré, et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent, que les parts sociales nouvellement émises ont été entièrement libérées en espèces et que la somme totale de cinquante-cinq mille neuf cent vingt-cinq euros (EUR 55.925,-) se trouve à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

L'assemblée générale des associés décide d'accepter ladite souscription et la libération par le souscripteur et d'attribuer deux mille deux cent trente-sept (2.237) nouvelles parts sociales à M. Cees Kikstra, prénommé.

2. Est ensuite intervenu M. Jérôme Bouclier, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de M. William Muirhead, né à New York, Etats-Unis d'Amérique, le 12 juillet 1955, résident à 7, avenue des Chasseurs, 1410 Waterloo, Belgique, en vertu d'une procuration donnée le 27 mars 2007.

Lequel comparant a déclaré souscrire, au nom et pour le compte de M. William Muirhead, prénommé, à six mille neuf cent trente-sept (6.937) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et libérer intégralement ces parts sociales nouvellement souscrites par un apport en espèces.

Le comparant a déclaré, et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent, que les parts sociales nouvellement émises ont été entièrement libérées en espèces et que la somme totale de cent soixante-treize mille quatre cent vingt-cinq euros (EUR 173.425,-) se trouve à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

L'assemblée générale des associés décide d'accepter ladite souscription et la libération par le souscripteur et d'attribuer six mille neuf cent trente-sept (6.937) nouvelles parts sociales à M. William Muirhead, prénommé.

3. Est ensuite intervenu M. Jérôme Bouclier, agissant en sa qualité de mandataire dûment autorisé de M. Wouter Dekkers, né à Utrecht (Pays-Bas), le 6 mai 1971, résident à Mercurius 123, 6922 LL Duiven, Pays-Bas, en vertu d'une procuration donnée le 27 mars 2007.

Lequel comparant a déclaré souscrire, au nom et pour le compte de M. Wouter Dekkers, prénommé, à deux mille cent vingt-trois (2.123) nouvelles parts sociales de la Société, ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, et libérer intégralement ces parts sociales nouvellement souscrites par un apport en espèces.

Le comparant a déclaré, et toutes les personnes présentes à cette assemblée générale extraordinaire reconnaissent, que les parts sociales nouvellement émises ont été entièrement libérées en espèces et que la somme totale de cinquante-trois mille soixante-quinze euros (EUR 53.075,-) se trouve à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

L'assemblée générale des associés décide d'accepter ladite souscription et la libération par le souscripteur et d'attribuer deux mille cent vingt-trois (2.123) nouvelles parts sociales à M. Wouter Dekkers, prénommé.

Sixième résolution

L'assemblée générale des associés décide de modifier l'article 5.1 des Statuts de la Société, afin de refléter les résolutions adoptées aux points 2) à 4), qui aura dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 5.1. Capital social.** Le capital social souscrit est fixé à cinq millions trois cent huit mille six cent soixante-quinze euros (EUR 5.308.675,-) divisé en deux cent douze mille trois cent quarante-sept (212.347) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune (définies ci-après les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après les «Associés.»»

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payables par la Société en raison du présent acte sont évalués à 5.000,- Euros.

Dont acte, le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et domicile, ces derniers ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. Galiotto, F. Gibert, J. Bouclier, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2007. Relation LAC/2007/4990. — Reçu 2824,25 euros.

Le Receveur (signé): F. Sand.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mai 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007068022/211/305.

(070072934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

The European Fund For Southeast Europe S.A., SICAV-SIF, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 114.452.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du 4 mai 2007

Il a été décidé d'approuver la réélection de Dr Klaus Glaubitt, p/a KfW, Palmengartenstrasse 5-9, D-60325 Frankfurt am Main, en tant qu'Administrateur de la Société pour une période de trois ans, jusqu'à la date de l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Il a été décidé d'approuver la réélection de Mme Monika Beck, p/a KfW, Palmengartenstrasse 5-9, D-60325 Frankfurt am Main, en tant qu'Administrateur de la Société pour une période de trois ans, jusqu'à la date de l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Il a été décidé d'approuver la réélection de M. Franz-Josef Flosbach, DEG-DEUTSCHE INVESTITIONS UND ENTWICKLUNGSGESELLSCHAFT mbH, Belvederestrasse 40, D-50933 Köln, en tant qu'Administrateur de la Société pour une période de trois ans, jusqu'à la date de l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Il a été décidé d'approuver la réélection de M. Dominik Ziller, Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung (BMZ), Adenauerallee 139-141, D-53113 Bonn, en tant qu'Administrateur de la Société pour une période de trois ans, jusqu'à la date de l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Il a été décidé d'approuver la réélection de M. Aftab Ahmed, INTERNATIONAL FINANCE CORPORATION, 4515 Willard Avenue, 2304-S, Chevy Chase, Maryland, 20815, USA, en tant qu'Administrateur de la Société pour une période de trois ans, jusqu'à la date de l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Il a été décidé d'approuver la réélection de M. Christoph Achini, SWISS INVESTMENT FUND FOR EMERGING MARKETS (SIFEM) AG, Bubenberplatz 11, 3011 Bern, Switzerland en tant qu'Administrateur de la Société pour une période de trois ans, jusqu'à la date de l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Il a été décidé d'approuver la réélection de M. Alessandro Tappi, EUROPEAN INVESTMENT FUND, 43, avenue J.F. Kennedy, L-2968 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société pour une période de trois ans, jusqu'à la date de l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Il a été décidé d'approuver la réélection de Mrs Chikako Kuno, EUROPEAN BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT (EBRD), One Exchange Square, London EC2A 2JN, United Kingdom en tant qu'Administrateur de la Société pour une période de trois ans, jusqu'à la date de l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Il a été décidé d'approuver la réélection de M. Karlo de Waal, NEDERLANDSE FINANCIERINGS MAATSCHAPPIJ VOOR ONTWIKKELINGSLANDEN N.V. (FMO), Anna van Saksenlaan 71, 2509 AB The Hague, The Netherlands en tant qu'Administrateur de la Société pour une période de trois ans, jusqu'à la date de l'assemblée générale qui se tiendra en 2010.

Il a été décidé d'approuver la réélection de ERNST & YOUNG, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg en tant que Réviseur d'Entreprise pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2007 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur les comptes annuels se terminant le 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2007.

Pour le compte de STANDARD LIFE INVESTMENTS GLOBAL SICAV
CITIBANK INTERNATIONAL plc (LUXEMBOURG BRANCH)

L. Beelen

Référence de publication: 2007067298/1177/46.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mai 2007, réf. LSO-CE02812. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

La Désirade S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 53.673.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 2007:

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007067299/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2007, réf. LSO-CE06764. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Clasfils Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 17.248.

L'an deux mille sept, le vingt-trois avril.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme holding CLASFILS HOLDING S.A. ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, R.C.S. Luxembourg section B numéro 17.248, constituée suivant acte de Maître Hyacinthe Glaesener, notaire alors de résidence à Luxembourg, en date du 25 janvier 1980, publié au Mémorial C numéro 76 du 15 avril 1980, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte de Maître Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange et maintenant à Luxembourg, en date du 11 octobre 2000, publié au Mémorial C numéro 365 du 17 mai 2001,

avec un capital social de cinquante mille Dollars US (USD 50.000,-) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de cinq cents Dollars US (USD 500,-) chacune.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Paul Marx, docteur en droit, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le président désigne comme secrétaire Madame Valerie Berns, employée privée, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur David Sana, maître en droit, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, sera conservée dans l'étude de celui-ci.

Resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des avis de convocation contenant l'ordre du jour et publiés:

- au Mémorial C numéro 524 du 4 avril 2007 et numéro 597 du 13 avril 2007;
 - au journal «Letzebuerger Journal» du 4 avril 2007 et du 13 avril 2007;
- ainsi qu'il appert de la présentation des exemplaires à l'assemblée.

B) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1. Résolution de dissoudre la société et de liquider ses avoirs.

2. Nomination de la société GENLICO LIMITED, ayant son siège social à Wickhams Cay, Road Town 146, Tortola (Iles Vierges Britanniques), enregistrée auprès du «International Business Companies Act» des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 608721, comme liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales du 10 août 1915.

3. Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leurs mandats.

C) Qu'il résulte de la liste de présence que quatre-vingt-seize (96) actions sur un total de cent (100) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

D) Que l'assemblée est régulièrement constituée, le quorum de présence requis par la loi étant atteint, et qu'elle peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour lui soumis.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre la société et de liquider ses avoirs.

Deuxième résolution

L'assemblée désigne comme liquidateur de la société:

La société GENLICO LIMITED, ayant son siège social à Wickhams Cay, Road Town 146, Tortola (Iles Vierges Britanniques), enregistrée auprès du «International Business Companies Act» des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 608721.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi pour exécuter son mandat, et notamment par les articles 144 à 148 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Troisième résolution

L'assemblée donne décharge pleine et entière aux administrateurs de la société, à savoir Monsieur Norberto Perez, Monsieur Lucio Mander, la société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., et au commissaire aux comptes de la société, à savoir la société à responsabilité limitée ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES S.à r.l., pour l'exécution de leurs mandats respectifs.

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à neuf cent cinquante Euros.

Le capital est évalué à 36.881,32 Euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle le français et l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en français suivis d'une traduction anglaise, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version française fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux personnes comparantes, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, elles ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and seven, on the twenty third of April.

Before the undersigned notary Jean Seckler, residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of the public limited holding company CLASFILS HOLDING S.A., with registered office in L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal, R.C.S. Luxembourg section B number 17.248, incorporated by deed of Maître Hyacinthe Glaesener, notary then residing at Luxembourg, on January 25, 1980, published in the Mémorial C number 76 of April 15, 1980, and whose articles of incorporation have been amended for the last time by deed of Maître Gérard Lecuit, notary then residing at Hesperange and now at Luxembourg, on October 11, 2000, published in the Mémorial C number 365 of May 17, 2001,

with a corporate capital of fifty thousand US Dollar (USD 50,000.-) divided into one hundred (100) shares with a par value of five hundred US Dollar (USD 500.-) each.

The meeting is opened by Mr Paul Marx, docteur en droit, residing professionally in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, who takes the chair.

The chairman appoints as secretary Mrs Valérie Berns, private employee, residing professionally in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The meeting elects as scrutineer Mr David Sana, maître en droit, residing professionally in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The shareholders present or represented at the present meeting as well as the number of shares held by them are indicated on an attendance list signed by the shareholders present at the meeting and by the proxy holders of those who are represented. The members of the meeting declare that they will refer to said attendance list, established by the members of the bureau.

This attendance list, after having been signed ne varietur by the members of the bureau and by the undersigned notary, will be kept at the latter's office.

The proxies of the shareholders represented at the present meeting, signed ne varietur by the appearing parties and by the undersigned notary, shall remain annexed to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.

The chairman states and the meeting ascertains:

A) That the present extraordinary general meeting has been convened by convening notices, containing the agenda and published:

- in the Mémorial C number 524 of April 4, 2007 and number 597 of April 13, 2007;
- in the Luxembourg newspaper «Letzebuerger Journal» of April 4, 2007 and of April 13, 2007;
- as it appears from the copies presented to the meeting.

B) That the present extraordinary general meeting has on its agenda:

Agenda:

1. Resolution to dissolve the company and to liquidate its assets.

2. Appointment of the company GENLICO LIMITED, having its registered office in Wickhams Cay, Road Town 146, Tortola (British Virgin Islands), registered at the International Business Companies Act of the British Virgin Islands under the number 608721, as liquidator with the broadest power mentioned in the articles 144 to 148 of the Corporate Act of August 10, 1915.

3. Discharge to the directors and to the statutory auditor for the performance of their mandates.

C) As appears from the attendance list, ninety-six (96) shares out of one hundred (100) shares are present or represented at the present extraordinary general meeting.

D) That the meeting is regularly constituted, the presence quorum required by law being attained, and that it may decide validly on all of the items of the agenda.

Then the meeting begins dealing with the agenda and after deliberation, takes the following resolutions unanimously:

First resolution

The meeting decides to dissolve the company and to liquidate its assets.

Second resolution

The meeting decides to appoint as liquidator of the company:

The company GENLICO LIMITED, having its registered office in Wickhams Cay, Road Town 146, Tortola (British Virgin Islands), registered at the International Business Companies Act of the British Virgin Islands under the number 608721.

The liquidator shall have the broadest powers to carry out his mandate, in particular all the powers provided for by articles 144 to 148 of the Corporate Act of August 10, 1915, concerning commercial companies, without having to ask for authorization of the general meeting of shareholders in the cases provided for by law.

Third resolution

The meeting gives full discharge to the directors of the company, namely Mr. Norberto Perez, Mr Lucio Mander, the private limited company UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., and to the statutory auditor of the company, namely the private limited company ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISES S.à r.l., for the performance of their respective mandate.

Costs

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the present deed are estimated at nine hundred and fifty Euro.

The capital is valued at 36,881.32 Euro.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks French and English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in French, followed by a English version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the French and the English texts, the French version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Signed: P. Marx, V. Berns, D. Sana, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 mai 2007. Relation GRE/2007/1938. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 juin 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007067438/231/155.

(070071756) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Paper S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 124.494.

Extrait du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 21 mai 2007 à 10.00 heures au siège social

Le conseil, après lecture de la lettre de démission de Madame Sarah Bravetti de sa fonction d'administrateur, décide d'accepter cette démission.

Le conseil coopte comme nouvel administrateur, avec effet immédiat, Madame Stéphanie Włodarczak, née le 25 juillet 1983 à Lorient en France, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur.

Le conseil décide après délibération, d'appeler à la fonction de Président du conseil d'administration Madame Raffaella Quarato.

Pour extrait conforme
PAPER S.A., Société Anonyme
Signatures

Référence de publication: 2007067300/24/20.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2007, réf. LSO-CE07126. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

**Oakwood Global Finance S.C.A., Société en Commandite par Actions,
(anc. Oakwood Financial Investments S.C.A.).**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 122.047.

In the year two thousand and seven, on the twentieth day of April.

Before the undersigned Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1) Mr. Michael Charles Culhane, born on 19 October 1968, in Leicester, United Kingdom, residing at 139 Oakwood Court, London W14 8JS, United Kingdom,
duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on 12 April 2007,
- 2) OAKWOOD FINANCIAL MANAGEMENT S.A., a société anonyme, with registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number 121891,
duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on 16 April 2007,
- 3) Mr. Jason Miller, born on 14 January 1969, in Ohio, United States, residing at 40 Tonsley Road, Wandsworth, London SW18 IBG, United Kingdom,
duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on 10 April 2007,
- 4) Mr. Roger Lansdowne, born on 1 September 1962, in Bristol, United Kingdom, residing at The Duck House, Scantleberry Close, Downend, Bristol BS 16 6DQ, United Kingdom,
duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on 10 April 2007,
- 5) Mrs. Laurence Maurey, born on 7 June 1974, in South Africa, residing at 17 Burlington Avenue Kew Gardens, London TW9 4DF, United Kingdom,
duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on 16 April 2007,
- 6) Mr. Richard Klemmer, born on 1 November 1960, in Michigan, United States, residing at Burchetts Place, Burchetts Green Road, Burchetts Green, Maidenhead Berkshire SL6 6QZ, United Kingdom,
duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on 10 April 2007,
- 7) MERRILL LYNCH CREDIT PRODUCTS LLC, a limited liability company organized and existing under the laws of the State of Delaware, with address at c/o MERRILL LYNCH & CO. INC., 4 World Finance Center, New York, N10080, United States,
duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on 12 April 2007,
- 8) THE OAKWOOD EMPLOYEE BENEFIT TRUST, a trust governed by Jersey law, with address at 31/33 New Street, St Helier, Jersey JE48YW,
duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on 11 April 2007,
- 9) CIR INTERNATIONAL S.A., a société anonyme incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number 15381,
duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on 16 April 2007,

10) PYXIS INVESTMENT STRATEGIES LLP, with registered office at 42 Portman Road, Reading, Berkshire RG30 1EU, United Kingdom,

duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on 11 April 2007.

The proxies, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

The appearing parties, represented as afore mentioned, are shareholders of OAKWOOD FINANCIAL INVESTMENTS S.C.A., a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number 122047, incorporated pursuant to the deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg on the 16th of November 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations date 4th of January 2007, number 3. The articles of incorporation have been amended for the last time on April 20, 2007 pursuant to a deed of the undersigned notary (hereafter the «Company»).

The appearing parties, represented as afore mentioned, representing the whole corporate capital then deliberate upon the following agenda:

Agenda:

1. Amendment of the name of the Company.
2. Subsequent amendment of article 1 of the articles of incorporation of the Company.
3. Resignation of the current statutory auditor and appointment of three new statutory auditor.
4. Miscellaneous.

After having reviewed the items of the agenda, the appearing parties, representing the whole corporate capital, require the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide to modify the Company's name from OAKWOOD FINANCIAL INVESTMENT S.C.A. to OAKWOOD GLOBAL FINANCE S.C.A.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, article 1 of the articles of incorporation is amended and now reads as follows:

« **Art. 1. Name.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become shareholders in the future, a company in the form of a société en commandite par actions under the name of OAKWOOD GLOBAL FINANCE S.C.A. (hereinafter the «Company»)».

Third resolution

The shareholders resolve to accept the resignation of DELOITTE S.A. as statutory auditor and resolve to grant discharge to DELOITTE S.A. for the exercise of its mandate until this day.

The meeting decides to appoint the following persons as new statutory auditors of the Company with immediate effect until the annual general meeting of shareholders approving the annual accounts as at December 31, 2007:

- Mr. Christophe Cahuzac, born on 26 October 1972, in Saint-Mard, Belgium with professional address at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg,
- Mr. Jean-Louis Camuzat, born on 1 September 1963, in Fontenay-Aux-Roses, France, with professional address at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg,
- Mr. Hayri Jean And, born on 17 July 1971, in Adana, Turkey, with professional address at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing proxyholder and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said person appearing signed together with the notary, this original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt avril.

Par-devant Maître Joëlle Baden notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Michael Charles Culhane, né le 19 octobre 1968, à Leicester, Royaume-Uni, demeurant à 139 Oakwood Court, London W14 8JS, Royaume-Uni,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 12 avril 2007,

2) OAKWOOD FINANCIAL MANAGEMENT S.A, une société anonyme constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Philippe H, L-2340 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 121891,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite les 16 avril 2007,

3) Monsieur Jason Miller, né le 14 janvier 1969, dans l'Ohio, Etats-Unis, demeurant au 40 Tonsley Road, Wandsorth, London SW18 1BG, Royaume-Uni,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 10 avril 2007,

4) Monsieur Roger Lansdowne, né le 1^{er} septembre 1962, à Bristol, Royaume-Uni, demeurant à The Duck House, Scantleberry Close, Downend, Bristol BS 16 6DQ, Royaume-Uni,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 10 avril 2007,

5) Madame Laurence Morey, né le 7 juin 1974, en Afrique du Sud, demeurant au 17 Burlington Avenue Kew Gardens, London TW9 4DF, Royaume-Uni,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 16 avril 2007,

6) Monsieur Richard Klemmer, né le 1^{er} novembre 1960, au Michigan, Etats-Unis, demeurant à Burchetts Place, Burchetts Green Road, Burchetts Green, Maidenhead Berkshire SL6 6QZ, Royaume-Uni,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 10 avril 2007,

7) MERRILL LYNCH CREDIT PRODUCTS LLC, une limited liability company gouvernée par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis, ayant comme adresse c/o MERRILL LYNCH & CO. INC, 4 World Finance Center, New York, NY 10080, Etats-Unis,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 12 avril 2007,

8) THE OAKWOOD EMPLOYEE BENEFIT TRUST, un trust gouverné par les lois de Jersey, ayant comme adresse les 31/33 New Street, St Helier, Jersey JE48YW,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 11 avril 2007,

9) CIR INTERNATIONAL S.A., une société anonyme constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 15382,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 16 avril 2007,

10) PYXIS INVESTMENT STRATEGIES LLP, ayant comme adresse le 42 Portman Road, Reading, Berkshire RG30 1EU, Royaume-Uni,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 11 avril 2007.

Les procurations signées ne varient par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants, représentés comme indiqué ci-avant, sont les actionnaires de OAKWOOD FINANCIAL INVESTMENTS S.C.A., une société en commandite par actions, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 122047, constituée suivant acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg le 16 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 4 janvier 2007, numéro 3. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 20 avril 2007 suivant acte du notaire soussigné, (ci-après la «Société»).

Les comparants, représentés comme indiqué ci-avant, représentant la totalité du capital social délibèrent selon l'ordre du jour suivant:

Agenda:

1. Modification de la dénomination sociale de la Société.
2. Modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts de la Société.
3. Démission de l'actuel commissaire aux comptes et nomination de trois nouveaux commissaires aux comptes.
4. Divers.

Première résolution

Les actionnaires décident de modifier la dénomination sociale de la Société d'OAKWOOD FINANCIAL INVESTMENT S.C.A. en OAKWOOD GLOBAL FINANCE S.C.A.

Seconde résolution

A la suite de la résolution précédente, l'article 1^{er} des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er} . Nom.** Par les présentes, il est créé entre les souscripteurs et les personnes pouvant devenir Actionnaires à l'avenir une société sous forme de société en commandite par actions dénommée OAKWOOD GLOBAL FINANCE S.C.A. (ci-après la «Société».)»

Troisième résolution

Les actionnaires décident d'accepter la démission de DELOITTE S.A. en tant que commissaire aux comptes et décident d'accorder décharge à DELOITTE S.A. pour l'exercice de son mandat jusqu'à aujourd'hui.

Les actionnaires décident de nommer les personnes suivantes comme nouveaux commissaires aux comptes de la Société avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- Monsieur Christophe Cahuzac, né le 26 octobre 1972, à Saint-Mard, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg,

- Monsieur Jean-Louis Camuzat, né le 1^{er} septembre 1963, à Fontenay-Aux-Roses, France, ayant son adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg,

- Monsieur Hayri Jean And, né le 17 juillet 1971, à Adana, Turquie, ayant son adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Dont acte

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande du mandataire des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, de dernier fait foi.

Fait et passé à Luxembourg en l'étude du notaire soussigné, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants celle-ci a signé le présent acte.

Signé: F. Davister, J. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2007, LAC/2007/6195. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2007.

J. Baden.

Référence de publication: 2007067311/7241/196.

(070071565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

MIV Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 77.038.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 10 mai 2007

Résolutions

L'assemblée décide de nommer comme administrateur de class A Mme Christelle Rétif, demeurant professionnellement à 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, née à Saint Germain en Laye (France) le 13 décembre 1973 en remplacement de M. Manuel Frias, démissionnaire.

Le mandat de Mme Christelle Rétif expire à la prochaine assemblée générale statutaire des actionnaires.

L'assemblée décide de nommer comme administrateur de class A M. Pierre Stemper, demeurant professionnellement à 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, né à Poissy (France), le 6 décembre 1970, en remplacement de M. Stefano Mazzotti, démissionnaire.

Le mandat de M. Pierre Stemper expire à la prochaine assemblée générale statutaire des actionnaires.

Pour extrait conforme
MIV HOLDINGS S.A., Société anonyme
Signature / Signature
Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2007067301/24/23.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2007, réf. LSO-CF00346. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Oakwood Financial Investments S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 122.047.

In the year two thousand and seven, on the twentieth day of April.

Before the undersigned Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

- 1) Mr. Michael Charles Culhane, born on October 19, 1968, in Leicester, United Kingdom, residing at 139 Oakwood Court, London W14 8JS, United Kingdom,
duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on April 16, 2007,
- 2) OAKWOOD FINANCIAL MANAGEMENT S.A., a société anonyme, with registered office at 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number 121891,
duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on April 13 and 17 2007,
- 3) Mr. Jason Miller, born on January 14, 1969, in Ohio, United States, residing at 40 Tonsley Road, Wandsorth, London SW18 1BG, United Kingdom,
duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on April 16, 2007,
- 4) Mr. Roger Lansdowne, born on September 1, 1962, in Bristol, United Kingdom, residing at The Duck House, Scantleberry Close, Downend, Bristol BS 16 6DQ, United Kingdom,
duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on April 16, 2007,
- 5) Mrs. Laurence Morey, born on June 7, 1974, in South Africa, residing at 17 Burlington Avenue Kew Gardens, London TW9 4DF, United Kingdom,
duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on April 16, 2007,
- 6) Mr. Richard Klemmer, born on November 1, 1960, in Michigan, United States, residing at Burchetts Place, Burchetts Green Road, Burchetts Green, Maidenhead Berkshire SL6 6QZ, United Kingdom,
duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on April 16, 2007,
- 7) MERRILL LYNCH CREDIT PRODUCTS LLC, a limited liability company organized and existing under the laws of the State of Delaware, with address at c/o MERRILL LYNCH & CO. INC., 4 World Finance Center, New York, N10080, United States,
duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on April 12, 2007,
- 8) THE OAKWOOD EMPLOYEE BENEFIT TRUST, a trust governed by Jersey law, with address at 31/33 New Street, St Helier, Jersey JE48YW,
duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,
by virtue of a proxy given on April 18, 2007,
- 9) CIR INTERNATIONAL S.A., a société anonyme incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number 15381,
duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on April 16,2007,

10) PYXIS INVESTMENT STRATEGIES LLP, with registered office at 42 Portman Road, Reading, Berkshire RG30 1EU, United Kingdom,

duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on April 16,2007.

The proxies, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to this document in order to be registered therewith.

The appearing parties, represented as aforementioned, are the Shareholders of OAKWOOD FINANCIAL INVESTMENTS S.C.A., a société en commandite par actions incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number 122047, incorporated pursuant to the deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg on the 16 of November 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations date 4 of January 2007, number 3. The articles of association have been amended for the last time on February 20, 2007 pursuant to the deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen (hereafter the «Company»).

The appearing parties, represented as aforementioned, representing the whole corporate capital then deliberate upon the following agenda:

Agenda:

1. Increase of the share capital of the Company by ten thousand five hundred eighty-seven euro and fifty cents (EUR 10,587.50) from four hundred seventy-two thousand nine hundred eleven euro twenty-five cents (EUR 472,911.25) to four hundred eighty-three thousand four hundred ninety-eight euro seventy-five cents (EUR 483,498.75) through the issue of eight thousand four hundred seventy (8,470) new shares of a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each, divided into ten (10) classes of Class B ordinary shares;

2. Subsequent amendment of the paragraph 1 of article 6 of the articles of incorporation of the Company.

After having reviewed the items of the agenda, the appearing parties, representing the whole corporate capital, require the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholders resolve to increase the share capital of the Company by ten thousand five hundred eighty-seven euro and fifty cents (EUR 10,587.50) from four hundred seventy-two thousand nine hundred eleven euro twenty-five cents (EUR 472,911.25) to four hundred eighty-three thousand four hundred ninety-eight euro seventy-five cents (EUR 483,498.75) through the issue of eight thousand four hundred seventy (8,470) new shares of a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each, divided consisting of:

- a) 847 Class B1 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each;
- b) 847 Class B2 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each;
- c) 847 Class B3 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each;
- d) 847 Class B4 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each;
- e) 847 Class B5 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each;
- f) 847 Class B6 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each;
- g) 847 Class B7 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each;
- h) 847 Class B8 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each;
- i) 847 Class B9 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each; and,
- j) 847 Class B10 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each.

Subscription and Payment

The shares newly issued are entirely subscribed as follows:

1) MERRILL LYNCH CREDIT PRODUCTS LLC, aforementioned, subscribes for a global amount of EUR 5,100.- as follows:

- a) 408 Class B1 Ordinary Shares,
- b) 408 Class B2 Ordinary Shares,
- c) 408 Class B3 Ordinary Shares,
- d) 408 Class B4 Ordinary Shares,
- e) 408 Class B5 Ordinary Shares,
- f) 408 Class B6 Ordinary Shares,
- g) 408 Class B7 Ordinary Shares,
- h) 408 Class B8 Ordinary Shares,
- i) 408 Class B9 Ordinary Shares,

j) 408 Class B10 Ordinary Shares.

2) CIR INTERNATIONAL S.A., aforementioned, subscribes for a global amount of EUR 5,100.- as follows:

- a) 408 Class B1 Ordinary Shares,
- b) 408 Class B2 Ordinary Shares,
- c) 408 Class B3 Ordinary Shares,
- d) 408 Class B4 Ordinary Shares,
- e) 408 Class B5 Ordinary Shares,
- f) 408 Class B6 Ordinary Shares,
- g) 408 Class B7 Ordinary Shares,
- h) 408 Class B8 Ordinary Shares,
- i) 408 Class B9 Ordinary Shares,
- j) 408 Class B10 Ordinary Shares.

3) PYXIS INVESTMENT STRATEGIES LLP, aforementioned, subscribes for a global amount of EUR 387.50 as follows:

- a) 31 Class B1 Ordinary Shares,
- b) 31 Class B2 Ordinary Shares,
- c) 31 Class B3 Ordinary Shares,
- d) 31 Class B4 Ordinary Shares,
- e) 31 Class B5 Ordinary Shares,
- f) 31 Class B6 Ordinary Shares,
- g) 31 Class B7 Ordinary Shares,
- h) 31 Class B8 Ordinary Shares,
- i) 31 Class B9 Ordinary Shares,
- j) 31 Class B10 Ordinary Shares.

The other shareholders have waived their preferential right to participate in such share capital increase.

The eight thousand four hundred seventy (8,470) new shares have been fully paid up by a contribution in cash so that the total amount often thousand five hundred eighty-seven euro and fifty cents (EUR 10,587.50) is at the disposal of the Company as it has been proved to the undersigned notary.

Second resolution

As a result of the foregoing resolution, the shareholders resolve to modify the paragraph 1 of article 6 of the articles of incorporation of the Company, which shall henceforth read as follows:

«6.1 Subscribed Capital.

The Company has a subscribed capital of four hundred eighty-three thousand four hundred ninety-eight euro and seventy-five cents (EUR 483,498.75) represented by fully paid up Shares, consisting of:

- a) 10,000 Class A1 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A1 Ordinary Shares»);
- b) 10,000 Class A2 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A2 Ordinary Shares»);
- c) 10,000 Class A3 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A3 Ordinary Shares»);
- d) 10,000 Class A4 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A4 Ordinary Shares»);
- e) 10,000 Class A5 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A5 Ordinary Shares»);
- f) 10,000 Class A6 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A6 Ordinary Shares»);
- g) 10,000 Class A7 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A7 Ordinary Shares»);
- h) 10,000 Class A8 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A8 Ordinary Shares»);
- i) 10,000 Class A9 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A9 Ordinary Shares»);
- j) 10,000 Class A10 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class A10 Ordinary Shares»);
- k) 28,680 Class B1 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class B1 Ordinary Shares»);

- l) 28,680 Class B2 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class B2 Ordinary Shares»);
- m) 28,680 Class B3 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class B3 Ordinary Shares»);
- n) 28,680 Class B4 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class B4 Ordinary Shares»);
- o) 28,680 Class B5 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class B5 Ordinary Shares»);
- p) 28,680 Class B6 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class B6 Ordinary Shares»);
- q) 28,680 Class B7 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class B7 Ordinary Shares»);
- r) 28,680 Class B8 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class B8 Ordinary Shares»);
- s) 28,679 Class B9 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class B9 Ordinary Shares»);
- t) 28,679 Class B10 Ordinary Shares with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) each (the «Class B10 Ordinary Shares»); and,
- u) 1 Management Ordinary Share with a par value of one euro and twenty-five cents (EUR 1.25) (the «Management Share»).

All Shares shall vote as a single class and, except as may be required by law or set forth in these Articles, the holders of any separate class of Shares shall not be entitled to vote separately as a class on any matter. No Shares of any class shall be entitled to any pre-emptive rights with respect to any Shares of the Company, except as may be required by law, or as is otherwise provided in any agreement entered into between the Company and the Shareholders.

During a period ending five (5) years after the date of publication of the Shareholders' resolution to create the authorised capital in the Luxembourg Official Gazette, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the Manager is authorised to increase once, or several times, the subscribed capital by causing the Company to issue new shares within the limits of the authorised capital. Such new shares may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the Manager may in its sole discretion determine, more specifically in respect of the subscription and payment of the new shares to be subscribed and issued, such as to determine the time of issue and the amount of the new shares to be subscribed and issued, to determine if the new shares are to be subscribed with or without an issue premium and, to determine to what extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either by cash or by assets other than cash. When realising the authorised capital in full or in part, the Manager is expressly authorised to limit or to waive the preferential subscription right reserved to existing Shareholders provided that any share issuance (including the terms of the same) by the Company must comply with any agreement entered into between the Securityholders and the Company. The Manager may delegate to any duly authorised director or officer of the Company or to any other duly authorised person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the new shares representing part or all of such increased amounts of capital. After each increase of the subscribed capital performed in the legally required form by the Managers, the present article is, as a consequence, to be adjusted.»

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing proxyholder and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said person appearing signed together with the notary, this original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt avril.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Michael Charles Culhane, né le 19 octobre 1968, à Leicester, Royaume-Uni, demeurant à 139 Oakwood Court, London W14 8JS, Royaume-Uni,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 16 avril 2007,

2) OAKWOOD FINANCIAL MANAGEMENT S.A, une société anonyme constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 121891,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite les 13 et 17 avril 2007,

3) Monsieur Jason Miller, né le 14 janvier 1969, dans l'Ohio, Etats-Unis, demeurant au 40 Tonsley Road, Wandsworth, London SW18 1BG, Royaume-Uni,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 16 avril 2007,

4) Monsieur Roger Lansdowne, né le 1^{er} septembre 1962, à Bristol, Royaume-Uni, demeurant à The Duck House, Scantleberry Close, Downend, Bristol BS 16 6DQ, Royaume-Uni,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 16 avril 2007,

5) Madame Laurence Morey, né le 7 juin 1974, en Afrique du Sud, demeurant au 17 Burlington Avenue Kew Gardens, London TW9 4DF, Royaume-Uni,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 16 avril 2007,

6) Monsieur Richard Klemmer, né le 1^{er} novembre 1960, au Michigan, Etats-Unis, demeurant à Burchetts Place, Burchetts Green Road, Burchetts Green, Maidenhead Berkshire SL6 6QZ, Royaume-Uni,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 16 avril 2007,

7) MERRILL LYNCH CREDIT PRODUCTS LLC, une limited liability company gouvernée par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis, ayant comme adresse c/o MERRILL LYNCH & CO. INC., 4 World Finance Center, New York, NY 10080, Etats-Unis,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 12 avril 2007,

8) THE OAKWOOD EMPLOYEE BENEFIT TRUST, un trust gouverné par les lois de Jersey, ayant comme adresse les 31/33 New Street, St Helier, Jersey JE48YW,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 18 avril 2007,

9) CIR INTERNATIONAL S.A., une société anonyme constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 15382,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 16 avril 2007,

10) PYXIS INVESTMENT STRATEGIES LLP, ayant comme adresse le 42 Portman Road, Reading, Berkshire RG30 1EU, Royaume-Uni,

dûment ici représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 16 avril 2007.

Les procurations signées ne varientur par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants, représentés comme indiqué ci-avant, sont les seuls actionnaires d'OAKWOOD FINANCIAL INVESTMENTS S.C.A., une société en commandite par actions, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 122047, constituée suivant acte de André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg le 16 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 4 janvier 2007, numéro 3. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois le 20 février 2007 suivant acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, (ci-après la «Société»).

Les comparants, représentés comme indiqué ci-avant, représentant la totalité du capital social délibèrent selon l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de dix mille cinq cent quatre-vingt-sept euro et cinquante centimes (EUR 10.587,50) pour le porter de son montant actuel de quatre cent soixante-douze mille neuf cent onze euro et vingt-cinq centimes (EUR 472.911,25) à quatre cent quatre-vingt-trois mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit euro et soixante-quinze centimes (EUR 483.498,75) par l'émission de huit mille quatre cent soixante-dix (8.470) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune, réparties en dix (10) classes d'actions ordinaires de catégorie B;

2. Modification subséquente du paragraphe 1^{er} de l'article 6 des statuts de la Société.

Après avoir passé en revue les points à l'ordre du jour, les comparants, représentant la totalité du capital social, ont demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de dix mille cinq cent quatre-vingt-sept euro et cinquante centimes (EUR 10.587,50) pour le porter de son montant actuel de quatre cent soixante-douze mille neuf cent onze euro et vingt-cinq centimes (EUR 472.911,25) à quatre cent quatre-vingt-trois mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit euro et soixante-quinze centimes (EUR 483.498,75) par l'émission de huit mille quatre cent soixante-dix (8.470) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune, réparties comme suit:

- a) 847 Actions ordinaires de catégorie B1 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune;
 - b) 847 Actions ordinaires de catégorie B2 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune;
 - c) 847 Actions ordinaires de catégorie B3 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune;
 - d) 847 Actions ordinaires de catégorie B4 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune;
 - e) 847 Actions ordinaires de catégorie B5 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune;
 - f) 847 Actions ordinaires de catégorie B6 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune;
 - g) 847 Actions ordinaires de catégorie B7 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune;
 - h) 847 Actions ordinaires de catégorie B8 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune;
 - i) 847 Actions ordinaires de catégorie B9 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune;
- et,
- j) 847 Actions ordinaires de catégorie B10 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune.

Souscription et paiement

Les actions nouvellement émises sont entièrement souscrites comme suit:

1) MERRILL LYNCH CREDIT PRODUCTS LLC, susmentionné, souscrit pour un montant total de EUR 5.100,- comme suit:

- a) 408 Actions ordinaires de catégorie B1,
- b) 408 Actions ordinaires de catégorie B2,
- c) 408 Actions ordinaires de catégorie B3,
- d) 408 Actions ordinaires de catégorie B4,
- e) 408 Actions ordinaires de catégorie B5,
- f) 408 Actions ordinaires de catégorie B6,
- g) 408 Actions ordinaires de catégorie B7,
- h) 408 Actions ordinaires de catégorie B8,
- i) 408 Actions ordinaires de catégorie B9,
- j) 408 Actions ordinaires de catégorie B10.

2) CIR INTERNATIONAL S.A., susmentionné, souscrit pour un montant total de EUR 5.100,- comme suit:

- a) 408 Actions ordinaires de catégorie B1,
- b) 408 Actions ordinaires de catégorie B2,
- c) 408 Actions ordinaires de catégorie B3,
- d) 408 Actions ordinaires de catégorie B4,
- e) 408 Actions ordinaires de catégorie B5,
- f) 408 Actions ordinaires de catégorie B6,
- g) 408 Actions ordinaires de catégorie B7,
- h) 408 Actions ordinaires de catégorie B8,
- i) 408 Actions ordinaires de catégorie B9,
- j) 408 Actions ordinaires de catégorie B10.

3) PYXIS INVESTMENT STRATEGIES LLP, susmentionné, souscrit pour un montant total de EUR 387,50 comme suit:

- a) 31 Actions ordinaires de catégorie B1,
- b) 31 Actions ordinaires de catégorie B2,
- c) 31 Actions ordinaires de catégorie B3,
- d) 31 Actions ordinaires de catégorie B4,
- e) 31 Actions ordinaires de catégorie B5,
- f) 31 Actions ordinaires de catégorie B6,
- g) 31 Actions ordinaires de catégorie B7,

- h) 31 Actions ordinaires de catégorie B8,
- i) 31 Actions ordinaires de catégorie B9,
- j) 31 Actions ordinaires de catégorie B10.

Les autres actionnaires ont renoncé à participer à cette augmentation de capital.

Les huit mille quatre cent soixante-dix (8.470) actions nouvellement émises ont été libérées par un apport en numéraire, de sorte que la somme de dix mille cinq cent quatre-vingt-sept euro et cinquante centimes (EUR 10.587,50) se trouve à la disposition de la Société ainsi qu'il en est justifié au notaire instrumentant.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«6.1. Capital souscrit

La Société dispose d'un capital souscrit de quatre cent quatre-vingt-trois mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit euro et soixante-quinze centimes (EUR 483.498,75) constitué d'Actions libérées, ainsi décomposées:

- (a) 10.000 Actions ordinaires de catégorie A1 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A1»);
- (b) 10.000 Actions ordinaires de catégorie A2 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A2»);
- (c) 10.000 Actions ordinaires de catégorie A3 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A3»);
- (d) 10.000 Actions ordinaires de catégorie A4 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A4»);
- (e) 10.000 Actions ordinaires de catégorie A5 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A5»);
- (f) 10.000 Actions ordinaires de catégorie A6 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A6»);
- (g) 10.000 Actions ordinaires de catégorie A7 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A7»);
- (h) 10.000 Actions ordinaires de catégorie A8 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A8»);
- (i) 10.000 Actions ordinaires de catégorie A9 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A9»);
- (j) 10.000 Actions ordinaires de catégorie A10 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie A10»);
- (k) 28.680 Actions ordinaires de catégorie B1 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie B1»);
- (l) 28.680 Actions ordinaires de catégorie B2 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie B2»);
- (m) 28.680 Actions ordinaires de catégorie B3 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie B3»);
- (n) 28.680 Actions ordinaires de catégorie B4 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie B4»);
- (o) 28.680 Actions ordinaires de catégorie B5 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie B5»);
- (p) 28.680 Actions ordinaires de catégorie B6 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie B6»);
- (q) 28.680 Actions ordinaires de catégorie B7 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie B7»);
- (r) 28.680 Actions ordinaires de catégorie B8 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie B8»);
- (s) 28.679 Actions ordinaires de catégorie B9 d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie B9»);
- (t) 28.679 Actions ordinaires de catégorie BIO d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) chacune (les «Actions ordinaires de catégorie B10»); et
- (u) 1 Action ordinaire de Management d'une valeur nominale d'un euro et vingt-cinq centimes (EUR 1,25) (les «Actions de Management»).

Toutes les Actions votent en tant que catégorie unique et, sauf exigence de la loi ou disposition des présents Statuts, les détenteurs de catégories d'Actions distinctes n'ont pas le droit de voter séparément en tant que catégorie sur une question. Aucune Action d'une catégorie ne bénéficie d'un droit de préemption concernant toute Action de la Société, sauf de la manière requise par la loi ou autrement stipulée dans tout accord conclu entre la Société et les Actionnaires.

Au cours d'une période prenant fin cinq (5) ans après la date de publication de la résolution des Actionnaires de créer le capital autorisé dans la Gazette Officielle du Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le Gérant est autorisé à augmenter une fois, ou à plusieurs reprises, le capital souscrit en faisant émettre de nouvelles actions par la Société, dans les limites du capital autorisé. Ces nouvelles actions peuvent être souscrites selon les termes et conditions que le Gérant peut de manière entièrement discrétionnaire déterminer, plus particulièrement concernant la souscription et le paiement des nouvelles actions devant être souscrites et émises: le Gérant peut par exemple définir la date d'émission et le montant des nouvelles actions souscrites, déterminer si les nouvelles actions doivent être souscrites avec ou sans prime et préciser la mesure dans laquelle le paiement des actions nouvellement souscrites est acceptable en espèces ou en d'autres actifs que les espèces. Lors de la réalisation totale ou partielle du capital autorisé, le Gérant est expressément autorisé à limiter le droit de souscription préférentiel réservé aux Actionnaires existants, ou à y renoncer, étant entendu que toute émission d'action (comprenant les termes de cette émission) par la Société doit respecter tout accord conclu entre les détenteurs de Titres et la Société. Le Gérant peut déléguer à un administrateur ou dirigeant dûment autorisé de la Société ou à toute autre Personne dûment autorisée, les tâches d'acceptation des souscriptions et de perception des paiements au titre des nouvelles actions représentant une partie ou la totalité de ces augmentations de capital. Après chaque augmentation du capital souscrit, réalisée dans la forme légalement requise par les Gérants, le présent article doit, en conséquence, être corrigé.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande du mandataire des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, de dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants celui-ci a signé le présent acte.

Signé: F. Davister, J. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2007. Relation: LAC/2007/6194. — Reçu 105,88 euros.

Le Receveur (signé): Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2007.

J. Baden.

Référence de publication: 2007067314/7241/409.

(070071564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

MIV Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 77.038.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu le 5 mai 2007

Résolution

Le conseil décide de nommer comme président du conseil d'administration M. Francesco Loredan, demeurant à 3, Via Brera, 1-20121 Milan, né à Venise, le 7 septembre 1958. Le mandat de M. Francesco Loredan expire à la prochaine assemblée générale statutaire des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

MIV HOLDINGS S.A., Société anonyme

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2007067302/24/19.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2007, réf. LSO-CF00349. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

SB-Gotthard I Fund Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 76-78, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 64.677.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des actionnaires en date du 15 novembre 2004 a pris les décisions suivantes:

Conseil d'Administration:

Entrant:

Broggi Carlo, Via Del Castello, CH-6964 Davesco-Soragno

Reconduits:

Sergi Antonio, Via Torriani 10, CH-6850 Mendrisio

Zanchi Valério, avenue Marie-Thérèse, L-2131 Luxembourg

Alexander Stuart, route de Luxembourg, 99, L-7373 Lorentzweiler

Elvinger Jacques, rue de la Forêt, 33 A, L-7227 Bereldange

Réviseur:

Reconduction du réviseur d'entreprisés: PricewaterhouseCoopers, Luxembourg

Pour mention aux fin de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

BANQUE DU GOTHARD (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007067303/1194/25.

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2006, réf. LSO-BU03023. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(070071473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Massard, société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3670 Kayl, 88, rue de Noertzange.

R.C.S. Luxembourg B 13.815.

—
EXTRAIT

Suite à une assemblée générale ordinaire sous seing privé en date du 21 avril 2007, il a été décidé ce qui suit:

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer gérant de la société, Monsieur Serge Wurth, demeurant à Esch-sur-Alzette, 12, rue Bessemer.

Il remplacera Monsieur Frank Wurth, demeurant à Esch-sur-Alzette, 12, rue Bessemer, qui a fait valoir ses droits à la retraite et dont le mandat prend fin avec la présente assemblée.

Conformément à l'article 12 des statuts, il aura les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et pour faire et autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

Le mandat du gérant aura une durée de 6 ans et se terminera lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2013. Le gérant est rééligible.

Pour la société

Signature

Kayl, le 7 juin 2007.

Photocopie certifiée conforme à l'original.

Signature

Le Bourgmestre

Référence de publication: 2007067305/7690/26.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2007, réf. LSO-CE03214. - Reçu 166 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

**Oakwood Global Finance Management S.A., Société Anonyme,
(anc. Oakwood Financial Management S.A.).**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.
R.C.S. Luxembourg B 121.891.

In the year two thousand and seven, on the twentieth day of April.

Before the undersigned Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

1) CIR INTERNATIONAL S.A., a société anonyme incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number 15381,

duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 16 April 2007,

2) MERRILL LYNCH CREDIT PRODUCTS LLC, a limited liability company organized and existing under the laws of the State of Delaware, with address at c/o MERRILL LYNCH & CO. INC., 4 World Finance Center, New York, N10080, United States,

duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 12 April 2007,

3) Mr. Michael Charles Culhane, born on October 19, 1968, in Leicester, United Kingdom, residing at 139 Oakwood Court, London W14 8JS, United Kingdom,

duly represented by Ms. Frédérique Davister, licenciée en droit, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on 12 April 2007.

Being the shareholders of OAKWOOD FINANCIAL MANAGEMENT S.A., a société anonyme, incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under Section B, number 121891, incorporated pursuant to the deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg on the 16th of November 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations date 23rd of January 2007, number 29. The articles of association have never been amended (hereafter the «Company»).

The appearing parties, represented as aforementioned, representing the whole corporate capital then deliberate upon the following agenda:

Agenda:

1. Amendment of the name of the Company.
2. Subsequent amendment of article 1 of the articles of incorporation of the Company.
3. Resignation of the current statutory auditor and appointment of the new statutory auditor.
4. Miscellaneous.

After having reviewed the items of the agenda, the appearing parties, represented as afore mentioned, representing the whole corporate capital, require the notary to act the following resolutions:

First resolution

The shareholders decide to modify the Company's name from OAKWOOD FINANCIAL MANAGEMENT S.A. to OAKWOOD GLOBAL FINANCE MANAGEMENT S.A.

Second resolution

As a consequence of the above resolution, article 1 of the articles of incorporation is amended and now read as follows:

« **Art. 1.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a société anonyme, under the name of OAKWOOD GLOBAL FINANCE MANAGEMENT S.A. (the «Company»)».

Third resolution

The shareholders resolve to accept the resignation of DELOITTE S.A. as statutory auditor and resolve to grant discharge to DELOITTE S.A. for the exercise of its mandate until this day.

The meeting decides to appoint the following person as new statutory auditor of the Company with immediate effect until the annual general meeting of shareholders approving the annual accounts as at December 31, 2007:

Mr. Christophe Cahuzac, born on October 26, 1972, in Saint-Mard, Belgium, with professional address at 6, rue Philippe H, L-2340 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of

the same appearing proxyholder and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg, at the office of the undersigned notary on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said person appearing signed together with the notary, this original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt avril.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) Monsieur Michael Charles Culhane, né le 19 octobre 1968, à Leicester, Royaume-Uni, demeurant à 139 Oakwood Court, London W14 8JS, Royaume-Uni,

dûment représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration faite le 16 avril 2007,

2) MERRILL LYNCH CREDIT PRODUCTS LLC, une limited liability company gouvernée par les lois de l'Etat du Delaware, Etats-Unis, ayant comme adresse c/o MERRILL LYNCH & CO. INC., 4 World Finance Center, New York, NY 10080, Etats-Unis,

dûment représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu de procuration faite le 12 avril 2007,

3) CIR INTERNATIONAL S.A., une société anonyme constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, section B, numéro 15382,

dûment représenté par Mademoiselle Frédérique Davister, licenciée en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu de procuration faite le 12 avril 2007.

Les procurations signées ne varientur par le mandataire des comparants et par le notaire soussigné resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants, représentés comme indiqué ci-avant, sont les actionnaires d'OAKWOOD FINANCIAL MANAGEMENT S.A., une société anonyme, constituée et régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, enregistrée au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 122047, constituée suivant acte de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire demeurant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, le 16 novembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 23 janvier 2007, numéro 29. Les statuts n'ont pas encore été modifiés, (ci-après la «Société»).

Les comparants, représentés comme indiqué ci-avant, représentant la totalité du capital social délibèrent selon l'ordre du jour suivant:

Agenda:

1. Modification de la dénomination sociale de la Société.
2. Modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts de la Société.
3. Démission de l'actuel commissaire aux comptes et nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
4. Divers.

Première résolution

Les actionnaires décident de modifier la dénomination sociale de la Société de OAKWOOD FINANCIAL MANAGEMENT S.A. en OAKWOOD GLOBAL FINANCE MANAGEMENT S.A.

Seconde résolution

A la suite de la résolution précédente, l'article 1^{er} des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}.** Par les présentes, il est créé entre les souscripteurs et tous ceux qui pourront devenir propriétaires des actions émises à l'avenir, une société anonyme sous la dénomination OAKWOOD GLOBAL FINANCE MANAGEMENT S.A. (la «Société »).»

Troisième résolution

Les actionnaires décident d'accepter la démission de DELOITTE S.A. en tant que commissaire aux comptes et décident d'accorder décharge à DELOITTE S.A. pour l'exercice de son mandat jusqu'à aujourd'hui.

Les actionnaires décident de nommer la personne suivante comme nouveau commissaire aux comptes de la Société avec effet immédiat et jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2007:

Monsieur Christophe Cahuzac, né le 26 octobre 1972, a Saint-Mard, Belgique, ayant son adresse professionnelle au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

Dont acte

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande du mandataire des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, de dernier fait foi.

Fait et passé à Luxembourg en étude du notaire soussigné, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants celle-ci a signé le présent acte.

Signé: F. Davister, J. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2007. Relation: LAC/2007/6196. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2007.

J. Baden.

Référence de publication: 2007067308/7241/125.

(070071568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Access S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 84.889.

—
Extrait de l'assemblée générale du 3 mai 2007

L'assemblée générale des actionnaires renouvelle les mandats des administrateurs et du commissaire:

Administrateur:

- Monsieur Jean-François Mathieu, demeurant à 35, Impasse Boffrand, F-54000 Ludres (France), administrateur;
- Monsieur Patrick Lombard, demeurant à 5, rue de l'Eglise, F-55320 Genicourt (France), administrateur;
- Monsieur Christophe Egle, demeurant à 14, rue de Lyré, F-57530 Pange (France), administrateur-délégué.

Commissaire:

- Madame Marchal, demeurant 10, rue des Tanneurs, F-57100 Thionville (France).

Pour une nouvelle période de six années c'est à dire jusqu'à l'issue de l'assemblée clôturant l'exercice 2012.

Pour la société

PKF WEBER & BONTEMPS SARL

Signatures

Référence de publication: 2007067332/592/21.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2007, réf. LSO-CE03277. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Bastion Managing Partner S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 20.000,00.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 109.157.

—
EXTRAIT

En date du 6 juin 2007, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

1. Renouvellement du mandat de M. Jean-Paul Frisch aux fonctions de gérant de classe A de la Société pour une durée indéterminée de sorte que le conseil de gérance est composé comme suit:

- M. Jean-Paul Frisch, gérant de classe A, et
- M. David Brooks, gérant de classe B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2007.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2007067309/7799/20.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2007, réf. LSO-CF02470. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071689) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Belfry Lux Participation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 69.500,00.

Siège social: L-1212 Luxembourg, 14A, rue des Bains.

R.C.S. Luxembourg B 109.558.

—
EXTRAIT

En date du 6 juin 2007, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

1. Renouvellement du mandat de M. Jean-Paul Frisch aux fonctions de gérant de classe A de la Société pour une durée indéterminée de sorte que le conseil de gérance est composé comme suit:

- M. Jean-Paul Frisch, gérant de classe A, et
- M. David Brooks, gérant de classe B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2007.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2007067310/7799/20.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2007, réf. LSO-CF02433. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Bulgarian Property Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 128.371.

—
STATUTES

In the year two thousand seven, on the twenty-third day of May.

Before us Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

- 1) A.R.&V. INVESTMENTS LIMITED, having its registered office in London W14 OQL, 133, Hammersmith Road, Kensington, registered under the number 632484,
 - 2) Mr Bernard David, investor, residing in London NW3 3BT, 33, Elsworthy Road,
 - 3) Mr Richard Brian Goldstein, director, residing in London, NW6 3EP, 261 Goldhurst Terrace,
 - 4) Mr Ronald Sidney Goldstein, director and investor, residing in London, NW3 6PZ, 23, Pavilions Court Mount Vernon, Frogna Rise,
 - 5) Mr Alain Picciotto, business executive, residing in Porto 4100, Portugal, rua da Trinitara N° 201-Hab 25,
 - 6) EUROPEAN REALTY CORPORATION, having its registered office in Panama City, Republic of Panama, c/o ABA LEGAL BUREAU, ADR Tower, 8th Floor, Obarrio Urbanization, registered in Panama under the number 67141,
 - 7) Mr Peter David Goldstein, director, residing in London SW11 4 AN, 46 Riverside One Hester Road,
 - 8) Mr Jamie Goldstein, consultant, residing in London NW2 2BT, 17, Ranulf Road,
 - 9) BMF (BULGARIA) OOD, having its registered offices in Sofia, Bulgaria, Oborishte region, 3 Shipka Street registered in Trade Company Register in Sofia under the number 84.589,
- all represented by Mrs Marie-Laure Aflalo, company's director, residing professionally in Luxembourg, 23, rue Aldringen, by virtue of nine proxies given on 17, 18, 21 May 2007.

The said proxies, after having been signed ne varietur by the appearing parties and the notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

Such appearing parties, in the capacity in which they act, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme which they form between themselves:

Title I. Denomination, Registered office, Object, Duration

Art. 1. There is established hereby a société anonyme under the name of BULGARIAN PROPERTY HOLDINGS S.A.

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

Title II. Capital, Shares

Art. 5. The corporate capital is set at thirty-one thousand euro (31,000.- EUR) represented by one thousand (1,000) shares with a par value of thirty-one euro (31.- EUR) each.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

Title III. Management

Art. 6. The corporation is managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who are appointed for a period not exceeding six years by the general meeting of shareholders which may at any time remove them.

The number of directors, their term and their remuneration are fixed by the general meeting of the shareholders.

Art. 7. The board of directors will elect from among its members a chairman.

The board of directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Art. 8. The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Art. 9. The corporation will be bound in any circumstances by the joint signatures of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special decisions have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

It may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxyholders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

Art. 11. Any litigations involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for its purpose.

Title IV. Supervision

Art. 12. The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

Title V. General meeting

Art. 13. The annual meeting will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the second Tuesday of June at 11.30 a.m.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Title VI. Accounting year, allocation of profits

Art. 14. The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year.

Art. 15. After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

Title VII. Dissolution, liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

Title VIII. General provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

Transitory dispositions

- 1) The first business year shall begin on the date of Incorporation of the company and shall end on the 31st of December 2007.
- 2) The first annual general meeting shall be held in the year 2008.

Subscription and payment

The articles of association having thus been established, the parties appearing declare to subscribe the whole capital as follows:

1) A.R.&V. INVESTMENTS LIMITED, prenamed, two hundred shares	200
2) Mr Bernard David, prenamed, two hundred shares	200
3) Mr Richard Brian Goldstein, prenamed, one hundred shares	100
4) Mr Ronald Sidney Goldstein, prenamed, one hundred shares	100
5) Mr Alain Picciotto, prenamed, one hundred shares	100
6) EUROPEAN REALTY CORPORATION, prenamed, one hundred sixty shares	160
7) Mr Peter David Goldstein, prenamed, fifty shares	50
8) Mr Jamie Goldstein, prenamed, fifty shares	50
9) BMF (BULGARIA) OOD, prenamed, forty shares	40
Total: one thousand shares	<u>1,000</u>

All the shares have been paid up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of thirty-one thousand euro (31,000.- EUR) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately two thousand euro (2,000.- EUR).

Extraordinary general meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1. The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.

2. The following are appointed directors:

a) Mrs Joëlle Mamane, company director, born at Fès (Maroc), on January 14th, 1951, with professional address in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen,

b) Mrs Marie-Laure Aflalo, company director, born at Fès (Maroc), on October 22, 1966, with professional address in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen,

c) Mr Philippe Aflalo, company director, born at Fès (Maroc), on December 18, 1970, with professional address in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

3. Has been appointed statutory auditor:

MONTBRUN REVISION S.à r.l., having its registered office in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R.C.S. Luxembourg B 67.501.

4. Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2012.

5. The registered office of the company is established in L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) A.R.&V. INVESTMENTS LIMITED, ayant son siège social à Londres W14 OQL, 133, Hammersmith Road, Kensington, enregistrée sous le numéro 632484,

2) Monsieur Bernard David, investisseur, demeurant à Londres NW3 3BT, 33, Elsworth Road,

3) Monsieur Richard Brian Goldstein, administrateur, demeurant à Londres, NW6 3EP, 261, Goldhurst Terrace,

4) Monsieur Ronald Sidney Goldstein, administrateur et investisseur, demeurant à Londres, NW3 6PZ, 23, Pavilions Court Mount Vernon, Froggnal Rise,

5) Monsieur Alain Picciotto, gérant de société, demeurant à Porto 4100, rua da Trinitara N° 201-Hab 25,

6) EUROPEAN REALTY CORPORATION, ayant son siège à Panama City, République de Panama, c/o ABA LEGAL BUREAU, ADR Tower, 8th Floor, Obarrio Urbanization, enregistrée à Panama sous le numéro 67141,

7) Monsieur Peter David Goldstein, administrateur, demeurant à Londres SW11 4 AN, 46, Riverside One Hester Road,

8) Monsieur Jamie Goldstein, consultant, demeurant à Londres NW2 2BT, 17, Ranulf Road.

9) BMF (BULGARIA) OOD, ayant son siège social à Sofia, Bulgarie, Oborishte region, 3 Shipka Street, enregistrée au registre de Commerce et des Sociétés de Sofia sous le numéro 84589,

tous ici représentés par Madame Marie-Laure Aflalo, administrateurs de sociétés, demeurant professionnellement à Luxembourg, 23, rue Aldringen, en vertu de neuf procurations sous seing privé données le 17, 18 et 21 mai 2007.

Lesdites procurations, après avoir été signées ne varietur par les comparants, et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent procès-verbal pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} : Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de BULGARIAN PROPERTY HOLDINGS S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Titre II: Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III: Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV: Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Titre V: Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième mardi du mois de juin à 11.30 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI: Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII: Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII: Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2007.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2008.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants déclarent souscrire le capital comme suit:

1) A.R.&V. INVESTMENTS LIMITED, précitée, deux cents actions	200
2) M. Bernard David, précité, deux cents actions	200
3) M. Richard Brian Goldstein, précité, cent actions	100
4) M. Ronald Sidney Goldstein, précité, cent actions	100
5) M. Alain Picciotto, précité, cent actions	100
6) EUROPEAN REALTY CORPORATION, précitée, cent soixante actions	160
7) M. Peter David Goldstein, précité, cinquante actions	50
8) M. Jamie Goldstein, précité, cinquante actions	50
9) BMF (BULGARIA) OOD, précitée, quarante actions	40
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constataion

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ deux mille euros (2.000,- EUR).

Assemblée Générale Extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
2. Sont nommés administrateurs:

a) Madame Joëlle Mamane, administrateur de société, née à Fès (Maroc), le 14 janvier 1951, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen,

b) Madame Marie-Laure Aflalo, administrateur de sociétés, né à Fès (Maroc), le 22 octobre 1966, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen,

c) Monsieur Philippe Aflalo, administrateur de sociétés, né à Fès (Maroc), le 18 décembre 1970, demeurant professionnellement à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION S.à r.l., ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, R.C. Luxembourg B 67.501.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'année 2012.

5. Le siège social de la société est fixé à L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M.-L. Aflalo, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2007. LAC/2007/10066. — Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007067903/220/304.

(070072263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2007.

Finderlux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 49.904.

EXTRAIT

Il ressort de la résolution circulaire du conseil d'administration du 16 avril 2007 que:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, est nommé président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 16 mai 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007067329/534/16.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2007, réf. LSO-CE06202. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Le Môle, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 67.782.

EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 9 mai 2007:

- que Madame Marcelle Bontaz, directrice administrative, demeurant au 167, rue du 8 mai 1945, F-74460 Marnaz, France a été nommé administrateur, en remplacement de Monsieur Pierre Lentz, administrateur et président démissionnaire;

- que Monsieur Yves Bontaz, directeur général, demeurant au 167, rue du 8 mai 1945, F-74460 Marnaz, France a été nommé administrateur, en remplacement de Monsieur John Seil, administrateur démissionnaire;

- que Monsieur Christophe Bontaz, directeur général, demeurant au 49, rue des Fauvettes, F-74970 Marignier, France a été nommé administrateur, en remplacement de Monsieur Claude Zimmer, administrateur démissionnaire;

- que le mandat des nouveaux administrateurs, Madame Marcelle Bontaz, Messieurs Yves Bontaz et Christophe Bontaz expirera lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2008;

- que Madame Brigitte Tschanz, demeurant au 1, rue de Beulet, F-74100 Annemasse, France, a été nommée commissaire aux comptes, en remplacement de AUDIEX S.A., commissaire aux comptes démissionnaire;

- que le mandat du nouveau commissaire aux comptes, Madame Brigitte Tschanz, expirera lors de l'assemblée générale annuelle de l'an 2008.

Luxembourg, le 14 mai 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007067328/534/27.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2007, réf. LSO-CE06224. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Friob - Nilles S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale.

R.C.S. Luxembourg B 12.257.

L'an deux mille sept, le trente mars.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société anonyme FRIOB CONSULT S.A., ayant son siège social à L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale,

ici dûment représentée par son administrateur-délégué Monsieur Norbert Friob, industriel, demeurant à L-6131 Junglinster, 24, rue Hiehl.

2.- La société à responsabilité limitée NILLES S.à r.l., avec siège social à L-6133 Junglinster, 19, Cité Kremerich,

ici dûment représentée par un de ses gérants, à savoir Monsieur Arthur Nilles, industriel, demeurant à L-6133 Junglinster, 19, Cité Kremerich.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la société à responsabilité limitée FRIOB - NILLES S.à r.l., avec siège social à L-6131 Junglinster, Zone Artisanale et Commerciale, inscrite au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 12.257, a été constituée originairement sous forme d'une société en commandite simple dénommée FRIOB-NILLES ET CIE PRE-FALUX, S.e.c.s. suivant acte sous seing privé du 27 mars 1972, publié au Mémorial C numéro 109 du 31 juillet 1972, et que les statuts ont été modifiés par actes sous seing privé:

- en date du 11 janvier 1973, publié au Mémorial C numéro 46 du 19 mars 1973,

- en date du 5 décembre 1974, publié au Mémorial C numéro 11 du 21 janvier 1975,

- en date du 16 octobre 1984, publié au Mémorial C numéro 273 du 19 septembre 1985, contenant le changement de la dénomination en FRIOB- NILLES, S.e.c.s.,

- en date du 7 mai 1987, publié au Mémorial C numéro 259 du 22 septembre 1987;

- en date du 23 décembre 1991, publié au Mémorial C numéro 420 du 23 septembre 1992,

que les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 30 janvier 1998, publié au Mémorial C numéro 337 du 13 mai 1998, contenant notamment la transformation en société à responsabilité limitée sous sa dénomination actuelle,

et que la devise d'expression du capital social de la société a été convertie du franc luxembourgeois en euros par une décision prise par les associés en date du 2 octobre 2001, publié au Mémorial C numéro 693 du 6 mai 2002.

- Que le capital social est fixé à sept cent cinquante mille euros (750.000,- EUR), divisé en trente mille (30.000) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

- Que les comparants sont les seuls et uniques associés actuels de ladite société et qu'ils se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité, sur ordre du jour conforme, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de dissoudre anticipativement et de mettre en liquidation la société FRIOB - NILLES S.à r.l.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux gérants de la société, Messieurs Norbert Friob et Arthur Nilles pour l'exécution de leurs mandats.

Troisième résolution

L'assemblée désigne Monsieur Philippe Brouet, employé privé, né à Bastogne, (Belgique), le 23 février 1952, demeurant à L-7653 Heffingen, 14, Um Beil, comme liquidateur de la société.

Le liquidateur est investi des pouvoirs les plus étendus prévus par la loi et notamment par les articles 144 à 148 de la loi sur les sociétés commerciales sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans le cas où cette autorisation est normalement requise.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

70606

Frais

Tous les frais et honoraires du présent acte incombant à la société en raison du présent acte sont évalués à la somme de huit cents euros.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: N. Friob, A. Nilles, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 mars 2007. Relation GRE/2007/1573. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 juin 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007067437/231/61.

(070071676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Tradi-Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 35.425.

Extrait de l'assemblée générale du 3 mai 2007

L'assemblée générale des actionnaires renouvelle les mandats des administrateurs:

- Monsieur Jean-François Mathieu, demeurant à 35, Impasse Boffrand, F-54000 Ludres (France), administrateur;
- Monsieur Patrick Lombard, demeurant à 5, rue de l'Eglise, F-55320 Genicourt (France), administrateur;
- Monsieur Christophe Egle, demeurant à 14, rue de Lyré, F-57530 Pange (France), administrateur-délégué.

Pour une nouvelle période de six années c'est à dire jusqu'à l'issue de l'assemblée clôturant l'exercice 2012.

L'assemblée prend note également du changement du nom du réviseur d'entreprises à savoir ABAX AUDIT pour PKF ABAX AUDIT.

Pour la société

PKF WEBER & BONTEMPS SARL

Signatures

Référence de publication: 2007067331/592/20.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2007, réf. LSO-CE03275. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

CompAM FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 92.095.

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société tenue en date du 9 mai 2007 que:

1. L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société renouvelle les mandats d'Administrateurs de:

- Monsieur Gabriele Bruera, ayant son adresse professionnelle au 61, via San Gottardo, CH-6900 Lugano (Suisse);
- Monsieur Massimo Scolari, ayant son adresse professionnelle au 61, via San Gottardo, CH-6900 Lugano (Suisse);
- Monsieur Corrado Capacci, ayant son adresse professionnelle au 61, via San Gottardo, CH-6900 Lugano (Suisse);
- Monsieur Roberto Di Carlo, ayant son adresse professionnelle au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg); et
- Madame Alessandra Degiugno, ayant son adresse professionnelle au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2. L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société renouvelle le mandat de DELOITTE S.A. en tant que réviseur d'entreprise de la Société.

Leurs mandats seront à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la Société statuant sur l'exercice social clos au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007067335/1494/27.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2007, réf. LSO-CF00103. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070071362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

NBG Luxfinance Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 82.726.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle du 30 avril 2007

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires renouvelle, pour une période d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle d'avril 2008, les mandats d'Administrateurs de Messieurs Georges Papoutsis, Dimitris Papaioannou, Vangelis Sofos et Yannis Katsouridis.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires renouvelle, pour une période d'un an prenant fin à la prochaine Assemblée Générale Annuelle d'avril 2008, le mandat de commissaire de PricewaterhouseCoopers.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EURO-VL LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007067359/3451/18.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2007, réf. LSO-CE06894. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070071657) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Next Generation Nutrition S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-4760 Pétange, 28, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 118.835.

—
Extrait de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 avril 2007

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social le 26 mars 2007:

Résolutions:

1) Monsieur Peter Trenz, demeurant à D-35435 Wittenberg Wissmar, 38, Gänsberg, né le 16 septembre 1966 à Schaffhausen, cède la totalité de ses 50 (cinquante) parts sociales de 83,33 € (quatre-vingt-trois Euros et trente-trois Cents) chacune à Mademoiselle Stéphanie Procyk, demeurant à B-6780 Messancy, 10B, rue de la Place, née le 15 mars 1975 à Tournai (B).

2) A la suite de la cession ainsi intervenue, le capital social de la S.à r.l. NEXT GENERATION NUTRITION se trouve désormais réparti de la manière suivante:

Mademoiselle Stéphanie Procyk précitée,	50 parts
Monsieur Steve Glody, demeurant à L-4760 Pétange, 28, route de Luxembourg, né le 5 avril 1978 à Luxembourg,	50 parts
Monsieur Jeff Arendt, demeurant à L-2633 Senningerberg, 91, route de Trèves, né le 9 avril 1984 à Luxembourg,	50 parts
Total:	150 parts

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des sociétés et Associations.

Fait à Pétange, le 26 mars 2007.

S. Glody, P. Trenz, J. Arendt, S. Procyk.

Référence de publication: 2007067338/670/27.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2007, réf. LSO-CD05662. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070071389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.

Tapis Hertz S.à r.l. & Cie S.e.c.s., Société en Commandite simple.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 44, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 21.299.

—
EXTRAIT

Il résulte de cessions de parts intervenues en date du 16 avril 2007 que:

Monsieur Guy Aach, demeurant au 18, rue des Dahlias à L-1411 Luxembourg, a cédé 120 parts de commanditaire qu'il détenait dans la société TAPIS HERTZ S.à r.l. & CIE S.e.c.s., ayant son siège social à L-1660 Luxembourg, 44, Grand'Rue à Madame Nathalie Aach, demeurant au 56, bd Napoléon L-2210 Luxembourg,

Cette cession de parts a été notifiée et acceptée par la société TAPIS HERTZ S.à r.l. & CIE S.e.c.s., par son commandité TAPIS HERTZ S. à r.l, en date du 16 avril 2007 conformément à l'article 1690 du Code Civil et à l'article 21 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales.

Suite à cette cession, le capital social de la société TAPIS HERTZ S. à r.l. & CIE S.e.c.s. est détenu comme suit:

	Parts
- La société à responsabilité limitée TAPIS HERTZ S. à r.l., avec siège social au 44, Grand'Rue à L-1660 Luxembourg:	10
- Monsieur Guy Aach, demeurant au 18, rue des Dahlias à L-1411 Luxembourg:	365
- Madame Nathalie Aach, demeurant au 56, bd Napoléon L-2210 Luxembourg:	125
Total:	500

Luxembourg, le 23 avril 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007068422/534/27.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2007, réf. LSO-CE07013. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070072991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juin 2007.

Milestone Strategy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, Allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 76.070.

Il résulte de l'assemblée générale annuelle tenue en date du 22 mai 2007 que les actionnaires ont décidé de prolonger avec effet immédiat les mandats des administrateurs suivants jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2008:

- TMF CORPORATE SERVICES S.A.,

- Joaquim Semiao;

- Gérald Calame

Comme le mandat de L'ALLIANCE REVISION S.A.R.L. en tant que commissaire aux comptes est arrivé à échéance, les actionnaires ont décidé d'élire avec effet immédiat L'ALLIANCE REVISION S.A.R.L., ayant son siège social au 54, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 46.498, en tant que commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2007.

Pour avis conforme

TMF MANAGEMENT LUXEMBOURG S.A.

Domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007067351/805/24.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00492. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070071588) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 juin 2007.
